

# Rapport annuel 2025

## de la Police Fédérale





## Préambule

Le rapport annuel 2025 met en lumière les activités et les résultats opérationnels de la Police Fédérale.

Il s'articule à nouveau autour des dix missions clés de la Police Fédérale et d'une série de "maillons" indispensables, c'est-à-dire des fonctions d'appui et des activités transversales essentielles au bon fonctionnement de l'organisation.

Pour chaque mission clé, nous mettons en exergue une série de tendances et de chiffres particulièrement significatifs.

→	Mission clé 1. Lutte contre la criminalité organisée et complexe	6
→	Mission clé 2. Lutte contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme violent	35
→	Mission clé 3. Lutte contre la cybercriminalité grave et complexe	39
→	Mission clé 4. Gestion intégrée des frontières	46
→	Mission clé 5. Protection et sécurisation des personnes et des biens	51
→	Mission clé 6. Gestion de crise	56
→	Mission clé 7. Police spécialisée des voies de communication	59
→	Mission clé 8. Appui opérationnel	63
→	Mission clé 9. Appui non opérationnel au profit de la Police Intégrée	72
→	Mission clé 10. Coordination de l'action policière	77
→	Fonctionnement interne. Maillons indispensables au service de nos missions	79



## Avant-propos CG



Chaque jour, nous œuvrons ensemble à un objectif commun, clairement défini : la sécurité de notre pays et de ses citoyens. Nous le faisons avec conviction, en nous appuyant sur notre expertise. Au sein de la Police Fédérale, nous nous complétons, nous nous appuyons sur les compétences et le savoir-faire de chacun et nous renforçons ainsi notre capacité d'action. Tous ensemble, conjointement avec nos partenaires de la chaîne de sécurité, nous faisons la différence.

Ce rapport annuel fait le point sur le travail fourni par la Police Fédérale l'année passée dans le cadre de ses nombreuses missions. À l'instar de notre nouveau plan stratégique, cette dernière édition du rapport annuel se concentre sur nos dix missions clés, dès lors que celles-ci guident nos efforts et illustrent notre rôle dans la chaîne de sécurité et la société.

Qu'elles aient pour finalité de lutter contre la criminalité organisée et le terrorisme, d'assurer la fonction de police sur les voies de communication ou encore de fournir un appui dans des domaines spécifiques, toutes ces missions requièrent coopération, spécialisation et un haut niveau de qualité. Enquêtes judiciaires, contrôles aux frontières, protection de personnes et de biens, appui opérationnel, administratif et logistique..., le travail accompli par la Police Fédérale au cours de la période écoulée est la preuve que nous avons, une fois encore, pris nos responsabilités. Ce rapport annuel se veut le reflet des efforts que nous avons accomplis dans cette optique.

Les résultats présentés dans ce rapport témoignent de l'engagement et de l'expertise de nos 14 000 collaborateurs et collaboratrices. En ma qualité de commissaire général, je suis particulièrement fier de ce que nous avons accompli. Nous continuerons à l'avenir d'apporter une réponse forte aux citoyens, avec une Police Fédérale forte, agile et performante.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour son engagement à toute épreuve, de même que les autorités et la population pour la confiance qu'ils nous accordent.

A blue ink signature, appearing to be 'ES', written over a horizontal line.

Premier commissaire divisionnaire **Eric Snoeck**  
Commissaire général de la Police Fédérale



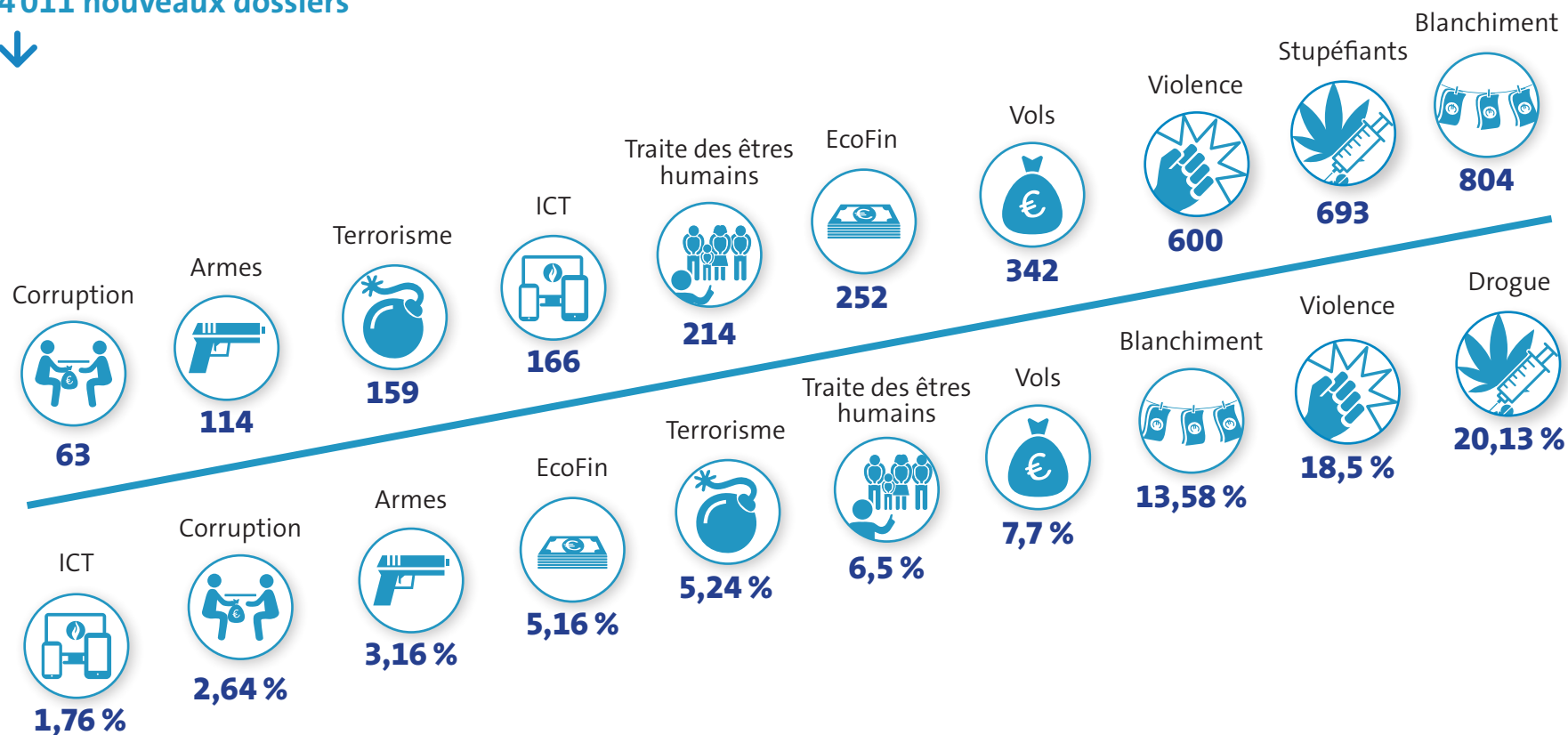
1. Mission clé

## Lutte contre la criminalité organisée et complexe



La Police Fédérale a de nouveau consacré une attention et une capacité significatives à la lutte contre le crime organisé. L'impact de la criminalité organisée et complexe sur notre société est en effet considérable. Nous essayons de travailler le plus possible dans une optique d'efficacité et de résultats concrets, en luttant contre les réseaux criminels sur la base d'une approche intégrale, coordonnée, internationale et orientée vers l'information.

4 011 nouveaux dossiers



Répartition sur base de l'utilisation des capacités

Les chiffres ne disent pas tout mais méritent d'être contextualisés. Les dossiers liés à la drogue ont un impact important : les nombreux suspects, le contexte international, ainsi que les techniques d'enquête complexes et les efforts qu'elles demandent, entraînent une charge de travail particulièrement élevée. Les dossiers liés à la problématique des armes sont moins nombreux, mais leur impact sur la sécurité de la société et d'autres phénomènes criminels est considérable.

→ 1. Mission-clé Lutte contre la criminalité organisée et complexe

La Police Fédérale essaie de travailler le plus possible dans une optique d'efficacité et de résultats concrets, en luttant contre les réseaux criminels dans le cadre d'une approche intégrale, coordonnée, guidée par l'information, axée sur le butin et internationale.

La Police Judiciaire Fédérale (PJF) enquête spécifiquement sur les phénomènes criminels complexes.

L'année passée, les équipes d'enquête de la PJF ont ouvert **4 011 enquêtes** dans tout le pays, en lien notamment avec le blanchiment d'argent, le trafic de drogue ou encore la violence. L'on a comptabilisé au total **6 856 dossiers en cours** l'année passée.

→ La Police Judiciaire Fédérale a consacré la majeure partie de sa **capacité d'enquête** à la criminalité liée



**20,13 %**  
à la drogue



**18,5 %**  
aux faits de  
violence



**13,58 %**  
au blanchiment

→ Au total, **58 937 suspects** ont été identifiés dans le cadre d'enquêtes en cours l'année dernière, dont



**11 210**  
dans des dossiers de drogue



**8 317**  
des dossiers de  
blanchiment



**5 427**  
des dossiers de  
violence

Par ailleurs, **195 031 046 euros d'avoirs criminels ont été saisis.**

Les enquêtes ont débouché sur **3 042 arrestations** et 83 extraditions vers des autorités judiciaires nationales et étrangères, ainsi que sur l'arrestation de 8 *high value targets* par le Fugitive Active Search Team (FAST).

De manière plus générale, le FAST a **localisé et arrêté un total de 99 fugitifs en 2025**. 139 nouveaux dossiers ont par ailleurs été ouverts, ainsi que 90 dossiers dans le cadre de la coopération policière internationale.

Au 31 décembre 2025, le FAST totalisait 785 dossiers en cours.



**785**

dossiers en cours



*baisse de 16 % par rapport à l'année précédente.*

Le 21 août 2025, le FAST a enregistré un résultat remarquable en localisant et en arrêtant quatre fugitifs le même jour, battant ainsi un record vieux de près de huit ans (trois arrestations en une seule journée).

La justice a prononcé **1 521 condamnations** et **un total de 4 756,5 années d'emprisonnement** en lien avec des dossiers de la Police Judiciaire Fédérale. **68 entreprises ont été condamnées**, dont **20 pour blanchiment** et **16 pour corruption**.



## ***Image de la criminalité organisée : mieux comprendre pour anticiper et agir***

L'un des principaux objectifs stratégiques de la Police Fédérale est de disposer d'une **“image” fiable et actualisée des phénomènes de sécurité** pouvant **inspirer** ses actions et décisions.

Le Centrex Criminalité organisée de la Police Judiciaire Fédérale contribue, d'un point de vue stratégique, à une meilleure compréhension de la menace que représentent les organisations criminelles. Il analyse leurs activités, les formes que revêtent les phénomènes criminels et leurs effets déstabilisateurs sur la société.

En juillet, le Centrex Criminalité organisée a établi une première **cartographie de la criminalité organisée** en Belgique. Celle-ci consiste en une cartographie concrète du crime organisé, fondée sur des données chiffrées concernant l'évolution des enquêtes judiciaires, une analyse des principales activités criminelles et de leurs caractéristiques, une vue d'ensemble des groupes d'auteurs les plus menaçants et des recommandations en termes d'approche.

L'objectif est de permettre à la Police Fédérale et aux autorités de s'appuyer sur une image permanente et dynamique de la criminalité organisée et grave en Belgique, abordant notamment les tendances nouvelles et émergentes, afin d'orienter la capacité d'enquête, de combler les lacunes en matière d'information, d'organiser des formations sur mesure, etc.



## ***Briser le modèle économique criminel***

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans la montée en puissance de l'approche *Briser le modèle économique criminel* (*Follow the Money & catch the value*). En ciblant le patrimoine criminel plutôt que les seules activités illicites, cette méthode renforce l'impact des enquêtes judiciaires et fragilise durablement les organisations criminelles et leurs membres à titre individuel.

### **Des résultats financiers significatifs mais sous-estimés**

En 2025, les saisies enregistrées dans les dossiers judiciaires ont atteint **195 millions d'euros**. Ce résultat, en légère diminution par rapport à 2024, confirme néanmoins une tendance solide et durable. Il importe toutefois de souligner que ces chiffres ne représentent qu'une partie du volume réel des saisies.

En effet, ils excluent :

- les montants récupérés via transactions pénales,
- la valeur marchande des biens illégaux saisis,
- les recouvrements opérés par nos partenaires institutionnels, notamment les services d'inspection et le SPF Finances, souvent avec l'appui efficient de la Police Judiciaire Fédérale.

Ces éléments témoignent du caractère structurellement sous-estimé des chiffres disponibles, alors même que la stratégie *Briser le modèle économique criminel* continue de produire des effets tangibles sur le terrain.

### Une dynamique pleinement confirmée

L'année 2025 confirme la pertinence et la solidité de l'approche *Briser le modèle économique criminel*.

Sur les 4 011 enquêtes ouvertes,



dossiers EcoFin



**1 056**



faits de blanchiment



**804**

Cette proportion illustre une intégration croissante de la dimension financière au sein des enquêtes, renforçant la capacité d'atteindre directement les flux criminels.

12 –

La stratégie s'appuie sur plusieurs leviers désormais bien ancrés :

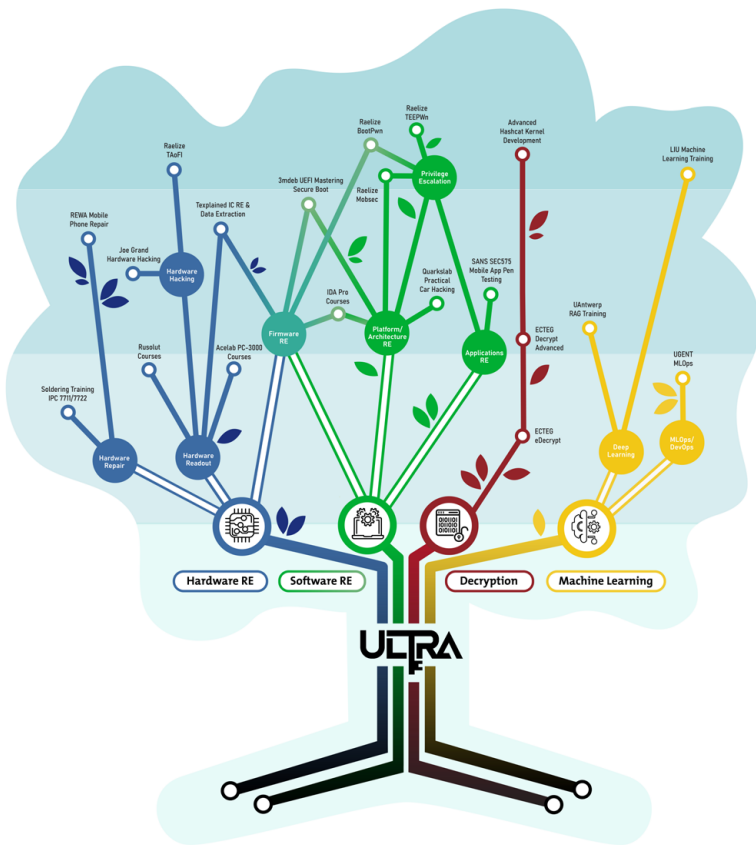
- Une prise en compte systématique du patrimoine dans les plans d'enquête.
- Un renforcement des partenariats avec la CTIF, le SPF Finances et le ministère public, essentiels pour fluidifier les échanges d'informations et accélérer les actions.
- Des formations EcoFin de haut niveau, maintenues pour soutenir la montée en compétences des enquêteurs.

## Projet ULTRA : la Police Judiciaire Fédérale consolide son rôle de pionnier du décryptage



En infiltrant le système de messagerie cryptée SKY ECC, la Police Judiciaire Fédérale a démontré sa grande expertise en matière de décryptage. Cet exploit a permis la divulgation de près d'un milliard de messages échangés par des criminels du monde entier et a marqué un tournant dans la lutte contre la criminalité organisée.

Les informations recueillies ont permis d'ouvrir ou d'enrichir considérablement des centaines d'enquêtes. Pour la première fois, le fonctionnement interne des organisations criminelles, leurs ressources et leurs méthodes, souvent implacables, ont pu être percés à jour et disséqués. Aujourd'hui encore, ces messages continuent d'être analysés par des services de police du monde entier.



### Projet ULTRA : renforcement des ambitions en matière de décryptage

Forte de l'expérience unique qu'elle a acquise grâce au décryptage de SKY ECC, la Police Judiciaire Fédérale a continué d'investir dans de nouveaux outils technologiques par le biais d'ULTRA, un projet bénéficiant d'un cofinancement européen. Sous la houlette de la Regional Computer Crime Unit (RCCU) d'Anvers, ULTRA a réuni des spécialistes du décryptage et de l'intelligence artificielle, en étroite collaboration avec plusieurs services de police étrangers.

Le projet a été clôturé avec succès en 2025. L'objectif visé était notamment de renforcer les capacités opérationnelles et techniques des services de police spécialisés au sein de l'UE. L'initiative a consisté concrètement en l'organisation de réunions d'experts et de laboratoires vivants, et dans le développement de divers outils dans les domaines de l'ingénierie inverse, du décryptage et de l'apprentissage automatique (*machine learning*). Le projet s'est achevé en point d'orgue en Roumanie par la tenue d'un événement réunissant plus de 60 participants de 17 États membres de l'UE.

En novembre, cette coopération internationale s'est poursuivie avec le lancement du projet ULTRA XL, financé par l'UE. S'appuyant sur l'expertise et les réseaux développés dans le cadre d'ULTRA, ce nouveau projet se concentre sur l'accès aux preuves électroniques au moyen d'appareils non conventionnels, l'apprentissage automatique appliqué à l'ingénierie inverse et la recevabilité juridique des preuves numériques.

Enfin, pour appuyer la contribution belge aux efforts internationaux dans le domaine de la cryptocommunication et de la cybercriminalité, le bureau belge auprès d'**Europol** a été renforcé par un spécialiste des réseaux de cryptocommunication.

## ***Procès Encro : un procès historique qui marque une étape clé dans la lutte contre le narcotrafic***

La lutte contre la criminalité organisée ne se limite pas au travail d'enquête. Alors que la Police Judiciaire Fédérale, grâce à ses enquêtes spécialisées, met au jour et démantèle le trafic international de drogue, d'autres composantes de la Police Fédérale contribuent à garantir notre sécurité (juridique). La sécurisation et la protection des personnes et des bâtiments soulignent l'importance de ces missions.

En septembre 2025, le bâtiment Justitia à Haren était le théâtre d'un dossier majeur lié à la drogue qui fait suite au démantèlement d'un réseau grâce au décryptage de SKY ECC et Encrochat. 58 prévenus comparaissaient lors du procès Encro. Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été mises en place dans l'ancien quartier général de l'OTAN, transformé en forteresse judiciaire.

Plusieurs unités de la Police Fédérale, dont la Direction de sécurité publique, la Direction de la sécurisation mais aussi plusieurs Corps d'intervention du pays, ont ainsi été mobilisées pour assurer la sécurité du procès.



## ***Centrex Drogues : une expertise précieuse pour appréhender les évolutions en matière de trafic de drogue***

En 2025, le **Centrex Drogues** de la Direction de la lutte contre la criminalité organisée de la Police Judiciaire Fédérale a confirmé son rôle de centre d'expertise national et international dans la lutte contre le trafic de drogue. L'année passée, le centre a notamment participé à des réseaux et projets stratégiques dédiés aux problématiques des caches aménagées ou encore du recours au courrier et aux colis pour le trafic. Le Centrex Drogues a contribué activement à des initiatives (inter)nationales et a joué un rôle clé dans la coordination d'opérations de grande envergure, notamment les opérations Étoile dans le cadre de la coopération Hazeldonk. L'expertise du Centrex Drogues a par ailleurs été sollicitée pour développer des formations spécialisées, notamment dans un contexte international sous les auspices du CEPOL.

L'une des principales missions du Centrex Drogues reste le développement d'une image stratégique et la fourniture d'informations ciblées aux services de police et aux parties prenantes concernant les nouvelles tendances et les nouveaux modus operandi. En 2025, les phénomènes liés à la drogue ont connu une série d'évolutions :

### **Trafic de cocaïne : affinement et éparpillement des risques**

En ce qui concerne le trafic de cocaïne, l'année 2025 a été marquée par des fluctuations, tant au niveau des saisies que du nombre d'interceptions. Cette évolution s'explique en partie par le nombre croissant d'interceptions à l'étranger de cargaisons destinées à la Belgique. Par ailleurs, les réseaux criminels "éparpillent" de plus en plus les risques en travaillant avec des lots plus petits, pour la plupart inférieurs à 100 kilogrammes.

L'on observe une grande diversité de modus operandi. Les criminels recourent de plus en plus à des méthodes de dissimulation (chimique) avancées qui restreignent considérablement la capacité de détection des scanners et des chiens drogue. Les circuits d'acheminement se diversifient également, ce qui rend la détection plus complexe.

Parallèlement, la Police Judiciaire Fédérale constate une augmentation du nombre de sites pouvant servir à **l'extraction et à la coupe de la cocaïne. En 2025, 11 sites de ce type ont été démantelés**, ce qui montre que ces activités continuent de s'ancrer sur notre territoire.



### Cannabis : un marché dynamique

L'offre et la demande sont dynamiques et se rencontrent de plus en plus souvent sur les plateformes numériques. La plupart du temps, le cannabis provient de pays où il a été (partiellement) légalisé, comme le Canada, certains États américains et la Thaïlande. Les réseaux criminels utilisent un large éventail de modes de transport : le transport maritime dans des conteneurs, le transport aérien via les passagers et le fret, ainsi que les services postaux et les services de courrier exprès. Ces multiples facettes du trafic compliquent la détection et nécessitent une approche internationale et multidisciplinaire, en collaboration avec les douanes.

Depuis 2023, les importations de marijuana ont sensiblement augmenté. Cette tendance se reflète également dans les chiffres de 2025, qui montrent que les saisies sont à nouveau en hausse.



En ce qui concerne **les services postaux et les services de courrier exprès**, l'on a intercepté au total 1 681 kg de marijuana dans 458 envois en provenance des États-Unis et à destination de la Belgique. Parmi les autres quantités de drogue interceptées par ce biais, l'on peut également citer 106 kg (6 saisies) en provenance d'Espagne, et 72 kg (7 saisies) en provenance de Thaïlande.



**Le trafic maritime** continue de jouer un rôle significatif dans le trafic de drogue. Dans les ports, les services compétents ont saisi 15 tonnes de cannabis en provenance du Canada et à destination de la Belgique. Au total, la douane belge a intercepté plus de 21 tonnes de marijuana dans le port d'Anvers ; certains conteneurs avaient d'autres pays européens pour destination finale.



La hausse des quantités saisies **dans les aéroports** est particulièrement significative. Par rapport à 2024, la quantité de cannabis trouvée sur des passagers a progressé de 271 %, passant de 475,8 kg en 2024 à 1 767,4 kg en 2025. Cette drogue provenait en grande partie de Thaïlande (1 409 kg), puis des États-Unis et du Canada.

### Drogues de synthèse : expansion géographique et nouveaux phénomènes

La problématique des drogues de synthèse s'est avérée particulièrement sensible l'année dernière, comme en témoignent les **99 interventions de la Clanlab Response Unit (CRU)**. Cette équipe spécialisée de la Police Fédérale a été sollicitée notamment pour **démanteler 41 laboratoires de fabrication de drogues de synthèse (un record !), 12 sites de stockage, 14 dépôts clandestins et 5 transports.**

**L'expansion géographique** des laboratoires de drogues de synthèse et des dépôts clandestins se poursuit : outre les régions déjà connues, la région de Liège, le Hainaut et, pour la première fois, la province de Luxembourg sont désormais touchés. Dans le même temps, l'on observe une diminution du nombre de dépôts clandestins, ce qui indique peut-être une évolution des méthodes de production ou une plus grande vigilance dans le chef des réseaux criminels. Par ailleurs, les laboratoires souterrains deviennent plus courants, ce qui rend la détection plus complexe et plus risquée.

La popularité de la **kétamine** en tant que drogue récréative ne cesse de croître. La Belgique est un important pays de transit, notamment via les flux postaux, de courrier exprès et de fret. Dans ce contexte, la Police Fédérale participe activement au projet européen AGENT-K, initié par l'Allemagne. Celui-ci se concentre sur l'analyse des réseaux criminels impliqués dans le trafic de kétamine, l'identification des itinéraires de transport (légaux) et des possibilités de détournement, et l'évaluation des modus operandi pour ce qui concerne l'importation et la distribution.

Toutes ces évolutions montrent que le trafic de drogue en 2025 a gagné en complexité, s'est internationalisé et est devenu plus innovant. Au sein de la Police Judiciaire Fédérale, le Centrex Drogues soutient la lutte contre ce phénomène à travers l'image, l'expertise spécialisée et la coordination, permettant ainsi aux enquêteurs et aux partenaires de la chaîne de sécurité d'agir de manière ciblée et efficace face aux nouveaux défis à relever pour lutter contre le trafic de drogue.



### ***Coopération internationale Hazeldonk : lutter conjointement contre la criminalité transfrontalière***

La coopération Hazeldonk entre la Belgique, les Pays-Bas, la France et le Luxembourg a été mise en place en 2006 afin de lutter de manière transfrontalière contre les réseaux organisés de distribution de drogue.

Les contrôles communs et l'échange d'informations augmentent en effet les chances d'arrêter les passeurs de drogue voyageant d'un pays à l'autre. Les actions de contrôle "Étoile", notamment, ont donné de beaux résultats. Étalées sur plusieurs jours, elles ciblent à la fois les moyens de locomotion utilisés par les passeurs de drogue et les réseaux de transports en commun.

En 2025, des **opérations Étoile** ont été organisées simultanément durant cinq semaines sur les principaux itinéraires empruntés par les trafiquants internationaux de drogue.

- Quelque 8 400 policiers et agents des douanes belges, néerlandais, luxembourgeois et français ont été mobilisés pour l'occasion (dont 3 069 en Belgique).
- Ces actions ont permis des contrôles approfondis de 18 661 véhicules (6 966 en Belgique), l'inspection de 399 trains (181 en Belgique) et la saisie de 129 véhicules (95 en Belgique).
- Au total, les équipes ont contrôlé 24 693 personnes (9 111 en Belgique), dont 273 ont été arrêtées (118 en Belgique).
- D'importantes quantités de drogue (notamment près d'une tonne de cocaïne, dont 465 kg en Belgique) et plus de 1,12 million d'euros d'argent liquide ont également été saisis (630 000 euros en Belgique).



Quelques tendances et résultats significatifs :

- *Transport d'importantes sommes d'argent et rôle croissant du transport ferroviaire international.*  
La Police des Chemins de Fer de Bruxelles a confisqué au total plus de 500 000 euros d'argent d'origine criminelle au cours de plusieurs contrôles ciblés, avec une prise exceptionnelle de 200 000 euros.
- *Techniques de dissimulation et de transport de plus en plus sophistiquées.*  
Que ce soit sur le plan international ou national, la Police de la Route de Flandre orientale a joué un rôle de premier plan dans les actions menées dans ce domaine. En collaboration avec les forces de l'ordre néerlandaises, elle a intercepté dans la région de Dordrecht de la cocaïne, de l'héroïne, des amphétamines et une arme à feu dans des véhicules munis de caches. Un contrôle sur la E17 à Kruisem a par ailleurs permis la saisie de 10 kilogrammes de kétamine et l'arrestation de trois suspects.

Ces résultats soulignent l'importance d'une analyse approfondie, d'une capacité d'action rapide et d'une coopération transfrontalière.



## Le Corps de sécurisation portuaire de la Police de la Navigation d'Anvers poursuit ses efforts pour lutter contre la mafia de la drogue



**13 828**  
Personnes  
contrôlées



**253**  
Procès-verbaux



**9 889**  
Véhicules  
contrôlés

→ Résultats liés à la drogue dans la zone portuaire d'Anvers :

**191**  
Extracteurs de  
drogue

**6** Personnes arrêtées  
dans un conteneur  
de Troie

**41** mineurs

**93** NL personnes  
arrêtées

**207**  
Arrestations en lien  
avec la drogue

**76** BE personnes  
arrêtées

→ Service de recherche de la Police de la Navigation d'Anvers :



**96**  
Enquêtes liées à la  
drogue



**21**  
Enquêtes sans lien avec la  
drogue

La lutte contre la (mafia de la) drogue dans le port d'Anvers se poursuit sans relâche. En mai 2025, cela faisait exactement un an que le Corps de sécurisation portuaire avait été créé à la suite de la décision du gouvernement de renforcer la Police de la Navigation d'Anvers dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée liée à la drogue. Sa principale tâche concerne la sécurisation du port, notamment en mettant en place une présence visible sur le terrain, en effectuant des patrouilles guidées par l'information et en renforçant les contrôles.

Grâce au Corps de sécurisation portuaire, un plus grand nombre de patrouilles peuvent être effectuées dans la zone portuaire, et la Police de la Navigation peut être plus rapidement sur place lorsqu'elle reçoit, par exemple, un signalement concernant une opération de récupération de drogue. C'est ainsi qu'en 2025, **13 828 personnes et 9 889 véhicules ont été contrôlés** (des chiffres qui ont quasiment doublé par rapport à 2024).

Combinés à des patrouilles ciblées et à une présence visible accrue des équipes de police dans la zone portuaire, les contrôles de sécurité – ainsi que d'autres mesures encore – ont un effet dissuasif important, notamment sur les personnes chargées de récupérer la drogue dans le port.

En 2025, la Police de la Navigation **a procédé à un nombre record d'arrestations liées à la drogue dans la zone portuaire d'Anvers, sur les rives gauche et droite** : au total, **207** personnes ont été arrêtées, dont 191 extracteurs et 6 individus qui s'étaient dissimulés dans un conteneur de Troie.

Sur les 207 personnes arrêtées, **41 étaient des mineurs d'âge** ; 24 d'entre eux étaient de nationalité néerlandaise, les autres étant principalement de nationalité belge.



Le **service de recherche de la Police de la Navigation d'Anvers** a ouvert l'année passée **96 dossiers "drogue"**, dont la majorité concernaient des opérations d'extraction. Les services de la Police de la Navigation travaillent en étroite collaboration avec la Police Judiciaire Fédérale (PJF), qui se concentre plus spécifiquement sur les structures dirigeantes des organisations criminelles et leurs biens.

En 2025, la **PJF d'Anvers a ouvert 160 dossiers liés au trafic maritime de cocaïne** via le port. L'accent est mis sur le blanchiment d'argent et la détection des biens acquis illégalement. Au total, **140 suspects** dans le cadre des dossiers de la PJF d'Anvers ont été arrêtés et ont fait l'objet d'une audition Salduz 4.

Le **Port Intelligence Desk de la Police de la Navigation** compte actuellement 10 membres du personnel. Maillon essentiel dans l'échange et le traitement d'informations entre les différents services de sécurité et d'autres partenaires, ce service a sensiblement amélioré la position d'information de la Police de la Navigation l'année passée.



## Lutte contre la violence liée à la drogue

### Violence liée à la drogue à Bruxelles

L'année 2025 a encore une fois été marquée par un grand nombre de faits de violence liée à la drogue, en particulier dans la capitale. Un suivi renforcé des fusillades à Bruxelles a été mis en place. L'année passée, 101 fusillades ont été enregistrées à Bruxelles, peu importe le motif. À la Police Judiciaire Fédérale, 26 dossiers relatifs aux fusillades en lien avec la drogue sont en cours. Plusieurs actions ciblées telles que des arrestations et des interventions réussies contre le trafic d'armes ont eu lieu. Le contrôle réalisé par le management de la recherche à la Police Judiciaire Fédérale permet de suivre, en détail, la problématique en temps réel.

#### → Nombre de dossiers



**105**  
drogue



**299**  
violence



**41**  
armes



**26**  
fusillades



**5**  
attaques  
au couteau



**7**  
threat to life

#### → Nombre d'arrestations



**511**  
drogue



**392**  
violence



**92**  
armes



**199**  
fusillades



**35**  
attaques  
au couteau



**22**  
threat to life

#### → Prestations en heures



**464 397**  
drogue



**525 265**  
violence



**57 158**  
armes



**175 405**  
fusillades



**25 977**  
attaques  
au couteau



**15 838**  
threat to life

## Plan Grandes Villes

Le Plan Grandes Villes vise à répondre au sentiment d'insécurité au sein de la population dans sept grandes villes (Anvers, Mons, Bruxelles, Charleroi, Gand, Liège et Namur) et à lutter de manière ciblée contre la vente et la consommation de stupéfiants. Une attention particulière est accordée à la détention illégale d'armes ainsi qu'à la réduction des infractions liées au trafic.

Concrètement, ce plan se traduit par une série d'actions coordonnées de grande envergure menées dans les "hotspots" identifiés en matière de drogues et d'armes. Ces opérations sont organisées par les directions de coordination et d'appui de la Police Fédérale et les zones de Police Locale, en collaboration avec d'autres entités spécialisées telles que la Police des Chemins de Fer et la Police de la route, ainsi que divers partenaires de sécurité et l'Office des étrangers.

En 2025, **22 actions, dont 12 Full Integrated Police Actions (FIPA)**, ont été organisées dans le cadre du Plan Grandes Villes. Au total, 1 903 policiers y ont participé, dont 803 (42 %) de la Police Fédérale.

Principaux résultats :

- 5 725 personnes contrôlées
- 8 025 véhicules contrôlés
- 153 commerces contrôlés
- 113 arrestations administratives et 80 arrestations judiciaires
- 787 procès-verbaux, dont 535 infractions routières
- Saisie de 23 armes et de 5 kg de drogues
- Identification de 92 personnes en séjour irrégulier
- Découverte de 28 personnes signalées





## → 1. Mission-clé Lutte contre la criminalité organisée et complexe

### Focus : Charleroi mise sur une task force intégrée

Face à la recrudescence des faits de violence liés au trafic de drogue observée à Charleroi depuis la mi-2024, une concertation stratégique s'est tenue au début de l'année 2025 entre la Police Judiciaire Fédérale (PJF) de Charleroi, le procureur du Roi et la Police Locale. L'objectif était clair : renforcer la coordination opérationnelle et définir une approche commune pour endiguer le phénomène.

Début avril 2025, cette collaboration s'est concrétisée par la mise en place d'une task force dédiée à la lutte contre le trafic de stupéfiants. La PJF de Charleroi y a mobilisé une dizaine d'enquêteurs, temporairement réaffectés à cette mission prioritaire, tandis que la Police Locale de Charleroi engageait une capacité équivalente.

Les enquêteurs ont mené un travail de fond, intensif et méthodique, afin d'identifier et de cartographier les différents réseaux criminels actifs à Charleroi.

En novembre 2025, cet effort de longue haleine a débouché sur une vaste opération. Pas moins de 200 policiers ont été mobilisés, 14 perquisitions ont été menées et 31 personnes ont été privées de liberté. Les saisies ont été significatives : plusieurs armes à feu, des machettes, des bombes lacrymogènes, des stupéfiants, des sommes importantes en argent liquide, du matériel électronique, des véhicules.

Cette opération a porté un coup sévère aux réseaux criminels actifs sur le territoire carolo et illustre l'efficacité d'une approche intégrée, fondée sur la coopération étroite entre les services de police et l'autorité judiciaire.

## ***Accords internationaux visant à renforcer la lutte contre la criminalité organisée liée à la drogue***

En 2025, la signature d'un Memorandum of Understanding avec la police de Dubaï a permis de franchir une nouvelle étape dans la coopération avec les Émirats arabes unis. Cet accord renforce les efforts collectifs fournis pour retrouver les trafiquants de drogue et démanteler les réseaux criminels internationaux.

Depuis la signature du traité d'extradition entre la Belgique et les Émirats arabes unis (EAU) en décembre 2021, la coopération judiciaire bilatérale a reçu une impulsion supplémentaire.

En 2025, **sept extraditions** ont été réalisées, ce qui porte leur total à 12 (*au 31 janvier 2026*) depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux relatifs à l'extradition et à l'entraide judiciaire.

Ces extraditions, qui sont le résultat d'une étroite coopération entre la Police Fédérale et ses partenaires, illustrent la valeur ajoutée des accords internationaux en tant que leviers pour une coopération concrète et des opérations coordonnées. Elles soulignent l'engagement commun de la Belgique et des Émirats arabes unis dans le but de lutter efficacement contre les formes graves de criminalité organisée.

L'année dernière, la Police Fédérale a de nouveau participé activement à des projets sous l'égide de l'Union européenne, afin de renforcer la coopération avec l'Équateur, la Colombie, le Costa Rica et le Panama dans la lutte contre le trafic de cocaïne.



## ***Approche administrative de la criminalité organisée***

En 2025, l'approche administrative de la criminalité organisée a encore été renforcée, étant donné qu'elle constitue un complément essentiel du travail d'enquête classique. La coopération entre les services de police et d'inspection et les autorités locales (communes) peut contribuer de manière substantielle à la détection précoce de la criminalité déstabilisante et à une lutte structurelle contre cette dernière.

Le fonctionnement des **13 Centres d'information et d'expertise d'arrondissement (CIEAR)** de la Police Fédérale a été affiné et mieux coordonné grâce à une mise en réseau.

En 2025, les CIEAR ont exécuté ensemble **2 008 missions** dans le cadre de leurs attributions légales, dont un quart d'avis juridiques.

Les CIEAR soutiennent les autorités locales en matière de **sensibilisation, d'image, de conseils stratégiques et d'expertise juridique**, en mettant l'accent sur le renforcement des politiques en matière d'autorisations et d'application des règles des communes.

La **coopération avec la Direction chargée de l'évaluation de l'intégrité des pouvoirs publics (DEIPP)** a également été renforcée. La DEIPP aide les autorités publiques à refuser, suspendre ou annuler des autorisations, des concessions et des subventions lorsqu'il existe un risque accru d'abus criminels. En collaboration avec les CIEAR, des enquêtes d'intégrité DEIPP ont été élaborées et testées dans deux villes pilotes en 2025 : Liège et Ostende.



### Actions ciblées

Les CIEAR jouent **un rôle de coordination et de soutien pour de nombreuses actions administratives ciblées**, appelées actions “flex”.

Diverses actions “flex” ont été organisées l’année dernière : suivi de bandes criminelles de motards, lutte contre les sociétés fantômes, fermetures administratives d’établissements horeca dans le cadre de la loi sur les drogues, soutien des décisions communales concernant les agences de paris. Les secteurs sensibles à la traite et à l’exploitation d’êtres humains, tels que les night shops, les services sexuels, les maisons de prostitution (via la location touristique), les salons de massage, les carwashes manuels et les barbiers, ont également été particulièrement suivis grâce à l’image des actions “flex” et, si nécessaire, des mesures administratives.

Les CIEAR ont également mis l’accent sur la lutte contre les marchands de sommeil dans le contexte de l’hébergement et de l’exploitation de la main d’œuvre étrangère. Enfin, les CIEAR ont soutenu les administrations locales dans la gestion des rave parties, des réunions de tuning et de l’image des zones d’activités dans les ports maritimes, les ports intérieurs et les aéroports.

Les actions “flex” donnent lieu à des procès-verbaux assortis d’amendes (par exemple, travail au noir, séjour irrégulier), à des fermetures d’entreprises, à des radiations ou à des dissolutions de sociétés, à des confiscations de produits prohibés, à l’ouverture de dossiers d’enquête, etc.

Avec 55 actions “flex” dans douze secteurs, le CIEAR du Limbourg fait figure de pionnier et de précurseur.

## ***Les MOTEM : un levier efficace face à la criminalité sociale, économique et financière***

En 2025, **six nouvelles MOTEM** ont été lancées pour enquêter sur les carrousels TVA, la fraude au domicile et les fausses factures, entre autres. **Au total, 27 enquêtes MOTEM sur la fraude fiscale et 30 enquêtes MOTEM sur la fraude sociale ont été menées.**

Face à la complexification croissante de la criminalité économique et financière, les MOTEM (Multidisciplinair OnderzoeksTeams/Teams d'Enquête Multidisciplinaires) se sont imposés comme un outil à forte valeur ajoutée au sein de la Police Judiciaire Fédérale. Leur mise en œuvre permet de renforcer l'approche orientée vers le butin, tout en favorisant une coopération étroite et structurée entre enquêteurs, experts fiscaux et partenaires externes spécialisés.

Le principal atout des MOTEM réside dans l'intégration rapide et ciblée d'expertises complémentaires dès les premières phases de l'enquête. La collaboration directe entre enquêteurs EcoFin et fiscalistes permet une répartition plus efficace de la charge de travail, une analyse approfondie des flux financiers et des documents saisis, une meilleure qualité des constats, ainsi qu'un appui spécialisé lors des auditions.

Dans un contexte où les enquêtes dépassent de plus en plus le cadre strictement policier, l'implication coordonnée de services publics spécialisés renforce la pertinence et la solidité des investigations.

L'expérience acquise en 2025 (notamment au sein des PJF du Luxembourg et de Flandre orientale) confirme l'intérêt d'un recours ciblé aux MOTEM. Utilisés à des moments clés, ces dispositifs ont contribué à des interpellations judiciaires, à des saisies substantielles d'avoirs illicites et à une meilleure orientation des suites administratives et fiscales. Les MOTEM s'affirment ainsi comme un instrument moderne et performant dans la lutte contre la fraude, le blanchiment et l'exploitation économique, au bénéfice de l'État, des travailleurs et des entreprises respectueuses des règles.



### Cigarettes de contrefaçon : des usines illégales sont la cible de braquages

La production illégale et la contrebande de cigarettes de contrefaçon sont extrêmement rentables et s'accompagnent de flux financiers importants, et représentent des millions d'euros de pertes de droits d'accises pour les autorités chaque année. En outre, les usines clandestines de cigarettes emploient parfois des dizaines de personnes illégalement en les privant de leur liberté et de leurs documents d'identité. Il est également question de violence et d'utilisation d'armes dans ce contexte. Des faits récents prouvent que ces usines sont de plus en plus souvent la cible de bandes criminelles rivales.

En 2025, la Police Judiciaire Fédérale avait 19 dossiers en cours relatifs au trafic de cigarettes, une forme de criminalité déstabilisante. Par ailleurs, le démantèlement de dix usines clandestines de cigarettes par les services de douane et de police illustre l'ampleur de ce commerce illégal, alimenté par des réseaux criminels et transfrontaliers.

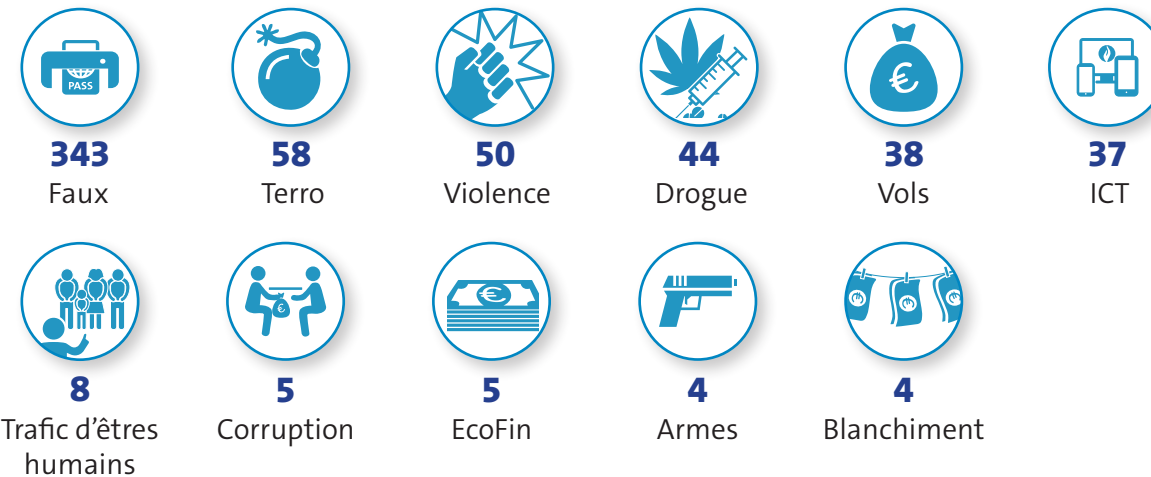
Le 9 octobre 2025, dans le cadre d'une enquête judiciaire de grande ampleur, des enquêteurs de la Police Judiciaire Fédérale d'Eupen et du Limbourg, avec le soutien des Unités spéciales, ont démantelé un groupe criminel international. La bande était suspectée d'avoir commis deux vols avec violence dans des unités de productions illégales de cigarettes à Eupen et Maasmechelen et d'être impliquée dans la production et le commerce de cigarettes illégales. L'opération a été menée en coopération avec les douanes belges et allemandes, ainsi qu'avec les autorités néerlandaises et polonaises.



## ***Criminalité organisée et complexe, et victimes/suspects mineurs***

L'année dernière, la Police Judiciaire Fédérale a identifié **662 victimes mineures et 686 suspects mineurs dans des affaires en cours**, des chiffres similaires à ceux de l'année précédente.

### Suspects mineurs par phénomène



### Trafic d'êtres humains

Le grand nombre de mineurs suspectés de faux (343) peut s'expliquer par la saisie de faux documents d'identité dans des dossiers de trafic d'êtres humains de la Police Judiciaire Fédérale.

Les trafiquants d'êtres humains utilisent de faux papiers d'identité pour les mineurs, car ce groupe bénéficie d'une protection juridique accrue et peut être soumis à des contrôles moins stricts. Les personnes considérées comme mineures ne sont généralement pas arrêtées ni renvoyées immédiatement. Cela réduit considérablement le risque de poursuites. En outre, il est difficile de déterminer l'âge de ces personnes de manière objective, ce qui favorise les abus.

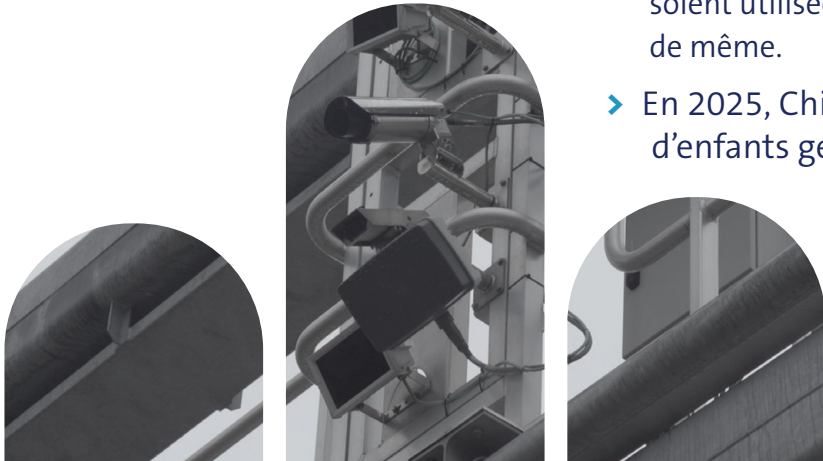
## Child abuse

L'année dernière, la section d'enquête Child Abuse de la Police Judiciaire Fédérale a réussi **à identifier 131 mineurs victimes d'abus sexuels et 18 auteurs sur la base d'images.**

La section a reçu 32 620 signalements du National Center for Missing and Exploited Children (NCMEC, États-Unis) et d'Europol. Environ 10 % des cas concernaient la diffusion punissable d'images.

Tendances identifiées par la section d'enquête Child Abuse :

- Le nombre de signalements d'images réalisées et diffusées par des mineurs, parfois très jeunes, sans l'intervention d'un adulte ne cesse d'augmenter. Ils se pourrait que ces images soient utilisées à mauvais escient par des adultes pour convaincre d'autres enfants de faire de même.
- En 2025, Child Abuse a constaté pour la première fois des images de maltraitance d'enfants générées par l'IA sur les réseaux sociaux.



## Cyberprostitution et mineurs

Le Centrex "Traite des êtres humains" de la Police Judiciaire Fédérale a répertorié environ 140 sites et plateformes sur Internet proposant des annonces à caractère sexuel. Derrière ces annonces en ligne peuvent se cacher des cas d'exploitation grave, y compris de mineurs. En 2025, **64 cas de prostitution en ligne de mineurs** ont été enregistrés, contre 112 en 2024. Compte tenu du chiffre noir dans ce domaine, cette évolution reste particulièrement préoccupante.

Des mineurs sont recrutés via les médias sociaux avec de fausses promesses, par exemple via la méthode *loverboy*, puis exploités par le biais de publicités en ligne, entre autres.

## → 1. Mission-clé Lutte contre la criminalité organisée et complexe

Une approche a été mise en œuvre pour lutter efficacement contre ce phénomène. Les premières démarches ont été effectuées pour contacter tous les administrateurs des sites et des plateformes d'annonces à caractère sexuel concernés en vue de conclure des accords de coopération. L'objectif est, d'une part, de renforcer l'échange d'informations et, d'autre part, de s'assurer de l'engagement des administrateurs à respecter les obligations légales.

Dans un deuxième temps, une approche répressive sera adoptée à l'égard des administrateurs qui transgressent les règles, comme le blocage des sites Internet en concertation avec le parquet.

### La Police Fédérale co-crée Help4U, une plateforme numérique de soutien aux jeunes victimes d'abus sexuels en ligne

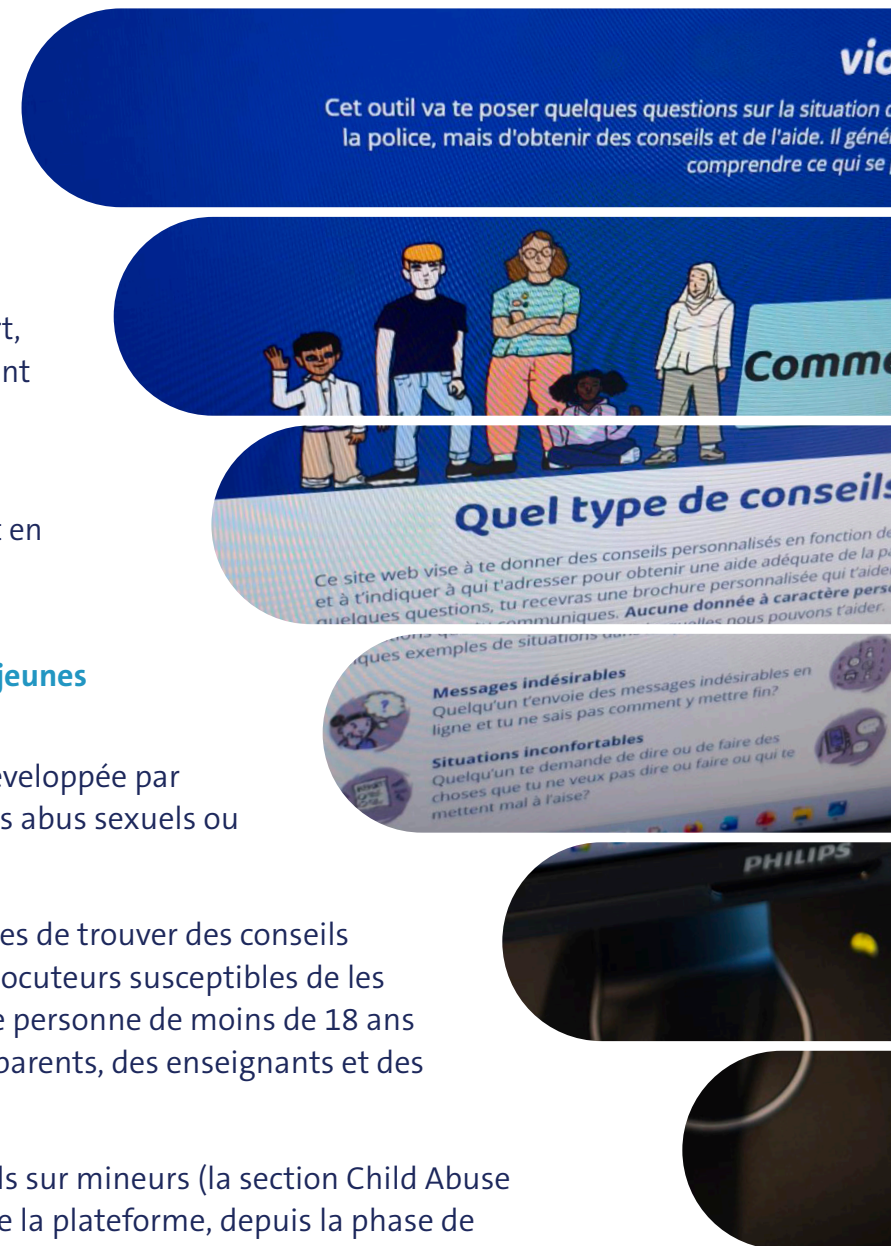
2025 marque le lancement de Help4U, une nouvelle plateforme numérique développée par Europol et CENTRIC afin de soutenir les enfants et adolescents confrontés à des abus sexuels ou à d'autres formes de préjudices en ligne.

Conçue pour être simple, confidentielle et accessible, [Help4U](#) permet aux jeunes de trouver des conseils fiables, de mieux comprendre leurs droits et d'entrer en contact avec des interlocuteurs susceptibles de les aider. La plateforme propose des recommandations claires et pratiques à toute personne de moins de 18 ans en quête de soutien, ainsi que des informations spécifiques à destination des parents, des enseignants et des professionnels qui les accompagnent.

Les experts de la Police Fédérale spécialisés dans la lutte contre les abus sexuels sur mineurs (la section Child Abuse de la Police Judiciaire Fédérale) ont contribué activement au développement de la plateforme, depuis la phase de conception jusqu'aux tests de la terminologie menée dans plusieurs établissements scolaires.

La Belgique figure parmi les cinq pays pilotes du projet et assume, depuis 2022, le rôle de pays leader au sein du cadre EMPACT Child Abuse.

<https://www.help4u-project.eu/>





## 2. Mission clé Lutte contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme violent



### *Coordination conjointe de la lutte contre le terrorisme*

La Police Fédérale contribue activement aux structures de concertation pour le suivi du phénomène du terrorisme et la coordination de l'analyse de la menace et de la réponse à celle-ci.

Au sein du Joint Intelligence Center (JIC), les partenaires (sections terro de la Police Fédérale, Sûreté de l'État, service de renseignement militaire et OCAM, le cas échéant assistés d'experts) échangent des informations concrètes sur les dossiers de terrorisme en cours, ainsi que de nouveaux renseignements et éléments pertinents, tels que les faux documents, les armes et le financement, pouvant indiquer une menace ou activité terroriste.

Le Joint Decision Center (JDC) a pour objectif de prendre des décisions étayées par les propositions formulées par le JIC. Outre les membres du JIC, la magistrature et le directeur coordonnateur de la Police Fédérale participent également au JDC. Des JIC/JDC ont été mis en place à Bruxelles, Anvers, Charleroi, Liège et Gand.

- › En 2025, **226 JIC** (58 JIC périodiques et 168 JIC ad hoc) ont donné lieu à l'organisation de **108 JDC**.
- › En 2025, la Police Judiciaire Fédérale a ouvert **159 nouveaux dossiers d'enquête**. Au total, **3 759 suspects** ont été identifiés dans les dossiers terroristes en cours.

La coopération policière internationale demeure importante dans la lutte contre le terrorisme. Les échanges d'informations via SIENA, le canal de communication d'Europol permettant aux services de police d'échanger des informations sur des enquêtes, s'élèvent à plus de 3 500 messages.

### ***Analyse de la menace et image***

Le risque zéro n'existe pas en matière de terrorisme. Le nombre de faits qualifiés de "terrorisme" en 2025 est de **358**, contre 404 en 2024 et 345 en 2023.

« La menace est essentiellement endogène : elle est constituée par des personnes qui se radicalisent en Belgique et qui visent à agir ici pour soutenir leur idéologie, y compris par le terrorisme. L'idéologie extrémiste la plus importante est l'islamisme, suivie par l'extrémisme de droite puis l'extrémisme de gauche. Les entités tenant de l'idéologie jihadiste représentent près de 86 % des personnes suivies, l'extrémisme de droite 8,3 %, de gauche 2,7 %.



**L'extrémisme de gauche** a vu une montée en puissance dans le cadre du palestinisme (alliance entre l'extrême-gauche et l'islamisme/l'islam ultraconservateur, dans le contexte israélo-palestinien). Certains indices suggèrent que cette tendance pourrait perdurer, et que les risques de recours à la violence pourraient augmenter dans certains groupes.

### Terrorisme, extrémisme violent et mineurs

Autrefois, les mineurs étaient peu présents dans la banque de données commune relative au terrorisme gérée par l'OCAM (Organe de coordination pour l'analyse de la menace). Aujourd'hui, la situation a changé proportionnellement à leur rôle dans le phénomène : **58 suspects mineurs** sur un total de 3 759 suspects dans les affaires de terrorisme en cours figurent désormais dans la base de données de l'OCAM.

Internet et les plateformes digitales, y compris les applications de partage de vidéos et de messagerie, jouent un rôle essentiel. Cela souligne la nécessité d'une approche adaptée, notamment par le biais de patrouilles virtuelles ciblées et d'une surveillance en ligne.

### *CoPPRA : prévention contre la radicalisation et le terrorisme*

Le projet CoPPRa (Community Policing and Prevention of Radicalisation) fait le lien entre la lutte contre le terrorisme, le community policing et la fonction de police guidée par l'information.

Il met l'accent sur la reconnaissance des signes de radicalisation, la prévention et une application adéquate des principes de communication et des flux d'information.

En 2025, **912 membres de la Police Intégrée** ont suivi une formation CoPPRa à l'Académie nationale de police ou dans une école de police provinciale.

Depuis le début du projet en 2011, un total de 23 000 membres de la Police Intégrée ont suivi la formation CoPPRa.



### ***Collaboration avec Kazerne Dossin***

La police collabore avec Kazerne Dossin pour former des policiers sur des thématiques telles que la diversité, l'intégrité, les comportements professionnels respectueux, les relations internes et le bien-être au travail, ou encore les mécanismes de polarisation et les dynamiques poussant à l'extrémisme.

Dans le cadre de cette coopération, plusieurs formations sont organisées, notamment la formation sur les dilemmes éthiques *Holocauste, Police et Droits humains* (HPDH), en partenariat avec Unia, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances.

- › En 2025, **1 283 policiers ont suivi la formation HPDH**. Depuis le lancement du programme en 2014, un total de 18 052 collaborateurs y a participé.
- › Par ailleurs, **119 policiers ont suivi la formation *Polarisation, une menace ou une aubaine pour la police ?***, portant le total à 1 438 participants depuis le lancement de cette formation en 2019.





### 3. Mission clé

## Lutte contre la cybercriminalité grave et complexe



La cybercriminalité englobe les dossiers ICT : enquêtes sur les faux en informatique, l'hameçonnage, le ransomware, le piratage et l'interception de communications.

Une grande partie du travail des Computer Crime Units (CCU) consiste à fournir un appui aux enquêteurs de la Police Fédérale et des zones de la Police Locale. La Police Judiciaire Fédérale mène des enquêtes complexes axées sur les faits de cybercriminalité les plus graves.

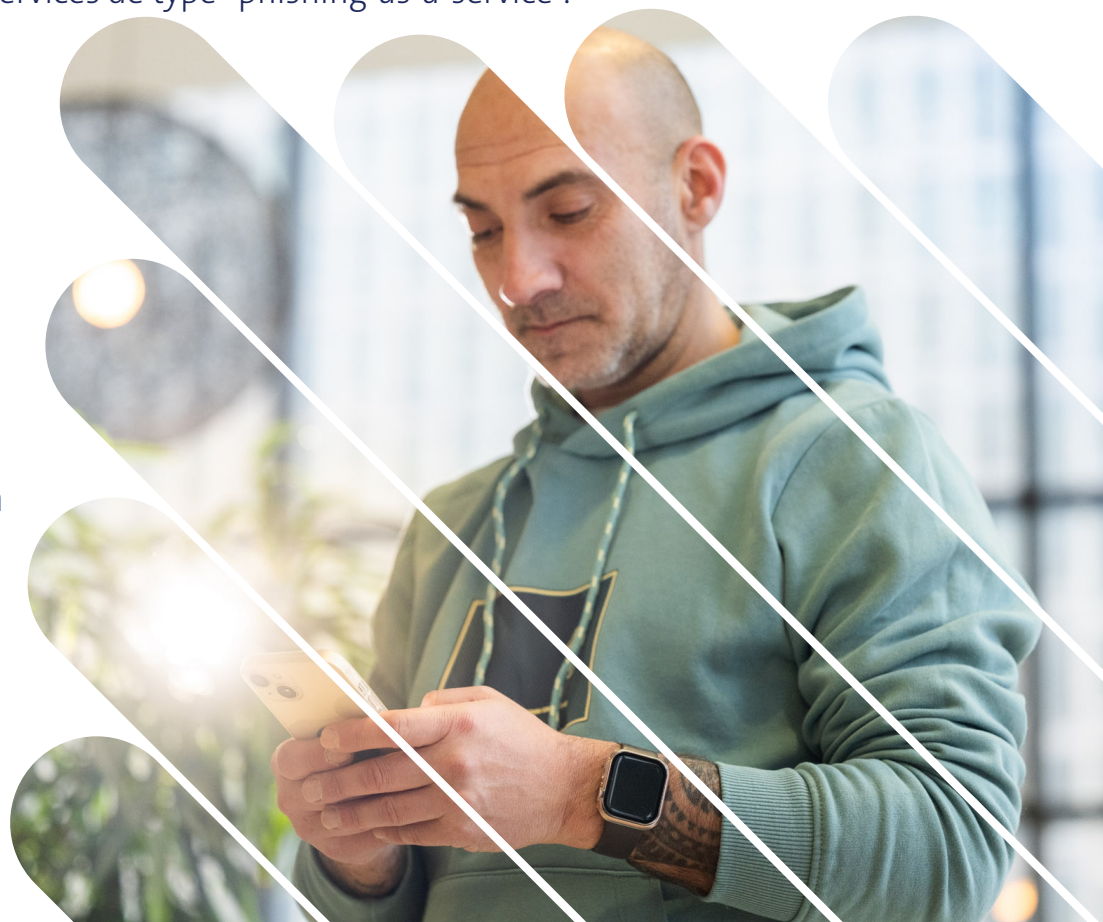
De manière générale, la cybercriminalité est en hausse – en 2025, **un total de presque 75 000 infractions liées à la cybercriminalité** ont été enregistrées par l'ensemble des services de police – et cette tendance devrait se poursuivre sous l'effet de plusieurs facteurs :

- › L'instabilité géopolitique et internationale, qui se répercute de plus en plus dans le cyberspace et accroît la menace ;
- La digitalisation, qui élargit la surface d'attaque en multipliant les outils, plateformes cloud et appareils connectés ;
- L'intelligence artificielle, qui constitue un facteur de rupture en facilitant des campagnes de phishing hyperréalistes, des attaques automatisées et des services de type "phishing-as-a-service".

Le Moniteur de sécurité fait également apparaître que les citoyens belges sont surtout victimes des nombreuses formes de cybercriminalité comme l'hameçonnage, les escroqueries sur Internet et le piratage informatique.

En 2025, la Federal Computer Crime Unit (FCCU) de la Police Judiciaire Fédérale a ouvert **143 enquêtes en matière de cybercriminalité** (piratage, sabotage informatique, *ransomwares*...), contre 156 pour l'année 2024.

Par ailleurs, **des peines équivalent à 151 années de prison** ont été prononcées à l'encontre de 73 cybercriminels condamnés en Belgique en 2025 et ce, grâce aux efforts quotidiens des cyber-experts de la Police Judiciaire Fédérale. Qu'il s'agisse de fraude en ligne, d'hameçonnage, de *ransomware*, d'abus sur Internet, etc., les cyber-enquêteurs traquent en permanence les individus qui pensent pouvoir agir dans l'ombre.



### ***Centrex Cyber : garder le pouls du phénomène***

Un nouveau centre d'expertise dédié à la cybercriminalité a été créé. L'objectif du Centrex Cyber est d'établir un état des lieux précis du phénomène, de détecter les nouvelles tendances et de réduire l'importance du "dark number". En effet, le taux de dépôt de plainte en lien avec la cybercriminalité (phishing, hacking, fraude par internet) est faible selon le [Moniteur de sécurité](#) et ne reflète qu'imparfaitement la réalité.

La contribution du Centrex Cyber s'exerce d'une part au niveau stratégique, par l'élaboration continue d'une image claire, accessible et complète du phénomène. D'autre part, elle s'inscrit au niveau opérationnel, notamment à travers la refonte et l'accessibilité plus facile de la plateforme CyberAid, un outil d'aide destiné aux enquêtes et à la rédaction de procès-verbaux dans un environnement technologique centré sur la cybercriminalité.

### ***Focus sur la criminalité liée aux cryptomonnaies***

Pour 2025, l'analyse des dossiers de la Police Judiciaire Fédérale montre que les cryptoactifs apparaissent de plus en plus souvent dans les enquêtes pénales. Ceux-ci ont fait l'objet de trois traitements possibles en fonction de la situation : la saisie, le gel ou le blocage.

La saisie reste la mesure la plus courante, avec des montants considérables à la clé : près de 16 millions d'euros et plus de 18 millions de dollars. En outre, une grande partie concerne des cryptomonnaies stables (*stablecoins*) gelées, telles que les USDT et les USDC, pour un total de 215 000 euros et 10 144 millions de dollars. En raison de leur valeur stable et de leur facilité d'échange, ces monnaies sont souvent utilisées pour stocker ou transférer des revenus criminels.



Les cryptoactifs apparaissent dans toute une série de faits criminels, comme la criminalité économique et la cybercriminalité, le trafic de drogue, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la traite des êtres humains. En matière de criminalité économique et de cybercriminalité, elles font souvent partie intégrante de l'infraction, tandis que dans les dossiers de drogue et de blanchiment d'argent, elles jouent principalement un rôle de soutien, par exemple pour dissimuler l'origine des revenus criminels.

L'accès limité aux comptes ou aux clés de cryptomonnaies reste un important point d'attention, qui retarde parfois les interventions. Les résultats montrent que les cryptoactifs nécessitent un traitement sur mesure, qui dépend de la monnaie utilisée, du contexte juridique et de la capacité à sécuriser efficacement les montants.

### ***La fraude aux investissements dans les cryptomonnaies en pleine expansion***

La fraude aux investissements dans les cryptomonnaies est en forte augmentation, tant au niveau du nombre de dossiers que de l'ampleur des préjudices financiers. À titre d'exemple, lors d'opérations internationales coordonnées menées fin octobre 2025, les autorités et services de police français, belges, chypriotes, allemands, espagnols et israéliens, avec l'appui d'Eurojust et d'Europol, ont démantelé un vaste réseau international de blanchiment de revenus provenant d'escroqueries à grande échelle et impliquant de faux investissements dans les cryptomonnaies. Le préjudice s'élevait à plus de 700 millions d'euros.

Les services de police sont par ailleurs de plus en plus confrontés à des **victimes** souffrant de graves problèmes mentaux encourus après avoir perdu la totalité de leurs avoirs. Des pertes de l'ordre de 200 000 à 2 millions d'euros ne font plus exception. Ce bilan humain reste largement sous-exposé dans l'image générale.

**L'impact sociétal est conséquent.** Rien qu'en Flandre occidentale, 19 millions d'euros d'actifs se sont volatilisés l'année dernière ; ceux-ci ne seront par conséquent pas investis dans l'économie locale et ne pourront être transmis aux générations futures. À l'heure actuelle, la fraude aux investissements dans les cryptomonnaies génère la plus grande part de revenus des criminels derrière le trafic organisé de stupéfiants.

Les organisations criminelles à l'origine de cette fraude ne cessent de se professionnaliser et fonctionnent de plus en plus comme des multinationales dotées d'une infrastructure informatique tentaculaire. Elles recourent par ailleurs à des sociétés légitimes en apparence pour développer des sites Internet d'investissements frauduleux (hameçonnage). L'on constate également un glissement notable des plateformes en ligne frauduleuses au profit de fausses applications d'investissement. Enfin, les criminels utilisent la technologie de la *blockchain* (chaîne de blocs) afin de déplacer fréquemment les cryptomonnaies provenant d'escroqueries, et ainsi en dissimuler l'origine.

**Au niveau des enquêtes**, l'approche de la fraude aux investissements dans les cryptomonnaies évolue de plus en plus vers celle des ransomwares. Outre le principe consistant à briser le modèle de revenu des criminels (*Follow the money*), les inspecteurs des Computer Crime Units de la Police Judiciaire Fédérale se concentrent de plus en plus sur l'identification et le démantèlement des infrastructures IT impliquées dans leurs dossiers, et procèdent à la saisie et à l'analyse forensique des serveurs incriminés. Dans le même temps, le phénomène des ransomwares ne fait que prendre de l'ampleur. Dans le cas des *ransomwares* comme dans celui des fraudes aux investissements, la coopération internationale est un enjeu crucial pour une approche réussie.

La lutte contre la fraude aux investissements dans les cryptomonnaies constitue donc une mission particulièrement complexe, qui nécessite des compétences très pointues. Elle requiert des profils d'enquêteurs spécifiques – en particulier dans les Computer Crime Units –, forts d'une expertise technique approfondie et d'une grande flexibilité pour traiter efficacement ces phénomènes en rapide évolution.



### ***Phish Nemo lauréat du prix Europol***

Le projet Phish Nemo de la Police Judiciaire Fédérale du Limbourg a remporté, fin octobre 2025, le prix EC3 Cyber Innovation Forum du Centre européen de lutte contre la cybercriminalité (EC3) d'Europol.

Phish Nemo associe un logiciel intelligent à des techniques d'analyse avancées pour détecter des noms de domaine suspects et mettre rapidement hors ligne les sites d'hameçonnage. Depuis sa création, plus de **1 600 domaines malveillants** ont été détectés et bloqués, ce qui a permis d'épargner quelque **120 000 victimes potentielles**. En outre, les techniques de regroupement de données ont permis de lancer de nouvelles enquêtes, qui ont abouti à des arrestations déterminantes.

En collaboration avec le Centre pour la cybersécurité Belgique, la Police Judiciaire Fédérale du Limbourg travaille à une intégration fluide dans les plateformes nationales de signalement et à la poursuite de l'extension du système, en vue de bloquer les infrastructures d'hameçonnage encore plus rapidement et efficacement.

### ***Cybercriminalité et abus d'enfants : pourquoi les Computer Crime Units jouent-elles un rôle crucial ?***

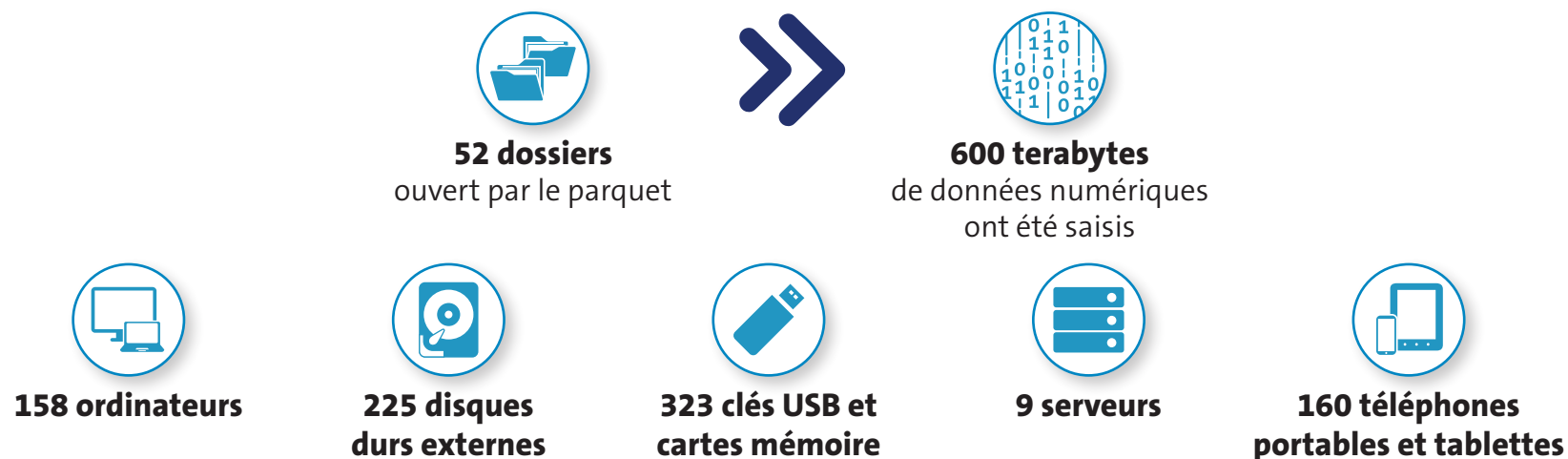
La cybercriminalité est souvent associée au piratage, à la fraude informatique ou au sabotage numérique. Mais dans la pratique, le champ d'action des Computer Crime Units (CCU) s'étend bien au-delà. Les dossiers d'abus d'enfants, et plus particulièrement la possession et la diffusion d'images d'abus sexuels sur mineurs, requièrent également une cyberexpertise approfondie et sont donc également traités par ces entités spécialisées.

Aujourd'hui, ces infractions se déroulent en grande partie dans la sphère numérique. Les communications chiffrées, les serveurs étrangers, les réseaux anonymes et les énormes quantités de données numériques rendent les méthodes d'enquête classiques inadéquates. Les Computer Crime Units disposent des connaissances techniques et des outils forensiques nécessaires pour détecter et analyser des traces numériques et les associer à des suspects concrets. Les enquêtes cyber sont donc un maillon indispensable dans la lutte contre les abus d'enfants en ligne.



L'importance de cette approche a clairement été illustrée par une **vaste opération coordonnée, menée par la Police Judiciaire Fédérale et la section cybercriminalité du parquet de Bruxelles en novembre et décembre 2025**. L'enquête a débuté grâce à un échange international d'informations. À Bruxelles, des enquêteurs de la Regional Computer Crime Unit ont réussi à identifier plusieurs appareils utilisés pour télécharger des images d'abus d'enfants.

Les opérations judiciaires qui ont suivi ont été d'une ampleur inouïe. Les perquisitions ont mobilisé plus de 315 enquêteurs venant des six zones de police de Bruxelles et de la Police Judiciaire Fédérale, appuyés par des chiens ICT de la Police Fédérale.



Ces chiffres soulignent non seulement l'ampleur des abus dont les enfants sont victimes en ligne, mais aussi la raison pour laquelle ces dossiers nécessitent le déploiement d'équipes spécialisées dans les cyber-enquêtes. **Aujourd'hui, la lutte contre les abus d'enfants est étroitement liée à la lutte contre la cybercriminalité. Investir dans la cyberexpertise, c'est donc investir dans la protection des personnes les plus vulnérables.**



#### 4. Mission clé Gestion intégrée des frontières



Le contrôle aux frontières constitue une forme de contact de première ligne avec les citoyens et revêt une importance capitale pour la sécurité du pays. En matière de sécurité, la frontière en tant que “facteur d’impact” joue un rôle dans de nombreux domaines, du trafic d’êtres humains au terrorisme en passant par le trafic de drogue et les vols.

Les services de première ligne de la Police Fédérale ont contrôlé **14 226 625 personnes aux frontières extérieures de l'espace Schengen** :

- **10 477 870** passagers dans les aéroports, dont 4 171 905 au niveau des e-gates ;
- **2 622 592** passagers Eurostar à Bruxelles-Midi ;
- **1 126 163** passagers (équipes comprises) dans les ports maritimes.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2024, les e-gates de première génération de Brussels Airport ont été remplacées par des nouveaux modèles, installés en plus grand nombre. À présent, l'aéroport national compte 36 e-gates et Charleroi (Gosselies) 12. Celles-ci sont supervisées par la Police Aéronautique.

La Police Aéronautique a procédé à l'éloignement de **4 663** personnes, dont :

- **1 740** refoulements de personnes sans document valable au niveau du contrôle aux frontières ;
- **2 923** rapatriements de personnes en séjour illégal sur le territoire.

Les contrôleurs aux frontières dans les aéroports ont renvoyé **29 425 personnes vers leurs collègues de deuxième ligne pour un contrôle plus approfondi**. Ces contrôles ont notamment donné lieu à **trois arrestations pour traite d'êtres humains**.

Dans le cadre du **phénomène socioéconomique des migrations**, les services de première ligne de la Police Fédérale ont intercepté :

- **25 703** personnes en séjour illégal sur le territoire belge ;
- **352** migrants qui traversaient notre pays (p. ex. en direction du Royaume-Uni) sans documents valables.

**La Police des Chemins de Fer responsable du contrôle aux frontières des passagers Eurostar a dressé 121 procès-verbaux** (notamment pour séjour irrégulier).

La Police Fédérale fournit également du personnel policier à **Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes**. En 2025, les membres détachés de la Police Intégrée ont presté au total 21 446 heures dans le cadre de missions aux frontières extérieures de l'Union européenne, notamment à des fins de contrôle d'identité ou de documents.

### ***Plan “été” à l’aéroport de Bruxelles-National***

Afin de réduire les files d’attente au contrôle des passeports pendant la période estivale, la Police Fédérale, sous la supervision de la Direction générale de la police administrative, a élaboré un vaste plan “été” pour l’aéroport de Zaventem. Les jours orange et rouges, du personnel supplémentaire a été mobilisé pour assurer une présence permanente à tous les points de contrôle frontaliers.

Les premiers renforts sont venus des services internes de la Police Aéronautique (LPA). Lorsque ces renforts s’avéraient insuffisants, un appui supplémentaire était alors demandé à d’autres entités fédérales, dont la Police de la Navigation, la Police des Chemins de Fer, la Direction de sécurité publique et le Corps d’intervention de Hal-Vilvorde.

En outre, deux nouveaux postes de contrôle aux frontières ont été installés au niveau des arrivées.

Bien que la quasi-totalité des postes soient pleinement occupés pendant l’été, des files d’attente se sont quand même formées aux heures d’affluence en raison d’un nombre exceptionnel de passagers.



### ***Innovation aux contrôles frontaliers : lancement du système européen d’entrée/de sortie (Entry/Exit System)***

L’année 2025 a marqué une étape majeure dans la modernisation des contrôles aux frontières extérieures de l’Union européenne avec le lancement du système d’entrée/de sortie (EES). Sa mise en service en octobre 2025 introduit l’enregistrement automatisé des voyageurs en provenance de pays tiers, qu’ils soient soumis ou non à l’obligation de visa. Ce nouveau système vise à remplacer progressivement l’estampillage manuel des passeports par une **gestion entièrement numérique des entrées et sorties, incluant à terme des données biométriques telles que les empreintes digitales et les images faciales.**

En Belgique, comme dans la majorité des États européens concernés, l'EES a été déployé de manière graduelle afin de limiter l'impact opérationnel et les désagréments pour les voyageurs. Durant cette phase transitoire, tous les passages frontaliers ne donnent pas lieu à un enregistrement complet, et les cachets dans les passeports restent d'usage pour le calcul des durées de séjour.

Les contrôleurs aux frontières ont dû adapter leurs pratiques progressivement, chaque point de passage appliquant un plan d'action spécifique conforme aux exigences européennes. Parallèlement, les contrôles sur le territoire continuent à s'appuyer sur les méthodes traditionnelles jusqu'à la pleine opérationnalité du système.

Cette période de transition, étalée jusqu'au printemps 2026, prépare le passage à un contrôle frontalier entièrement digitalisé, ouvrant également de nouvelles perspectives pour l'exploitation des données à des fins répressives dans un cadre centralisé et sécurisé.

Par ailleurs, en 2025, la Police Fédérale a participé à la mise en service d'une nouvelle version de la banque de données européenne VIS, utilisée pour vérifier les informations liées aux visas lors des contrôles aux frontières. Cette évolution s'inscrit également dans le renforcement de la coopération européenne en matière de sécurité et de gestion des frontières.

Concrètement, les policiers disposent ainsi d'un outil actualisé pour vérifier rapidement l'authenticité des visas, détecter les abus et lutter contre la fraude documentaire, tout en assurant la continuité des contrôles pour les voyageurs.



### ***Focus sur les petites embarcations (small boats) dans les enquêtes de traite d'êtres humains***

La problématique de la traite des êtres humains est principalement présente aux endroits où les migrants entrent dans le pays, tels que l'aéroport de Bruxelles National et la gare Bruxelles-Midi, le long des principaux axes de circulation (dans les parkings) en direction de la mer et dans la région côtière elle-même.

En 2025, la Police Judiciaire Fédérale a ouvert **26 nouveaux dossiers de traite des êtres humains**, contre **28** en 2024 et **24** en 2023. Les enquêtes en la matière sont complexes et prennent beaucoup de temps en raison de leur caractère transfrontalier, des barrières linguistiques et de l'implication de réseaux criminels aux ramifications internationales.

En 2025, une proportion importante des nouveaux dossiers ciblait des petites embarcations (transport ou achat de matériel nautique). La PJF de Flandre occidentale et la PJF de Liège ont initié le plus grand nombre de dossiers en la matière en 2025, respectivement dix et huit.

La Belgique est un pays de transit important pour le transport de matériel nautique. Le nombre total de personnes tentant de rejoindre le Royaume-Uni dans des *small boats* à partir de la côte belge reste pratiquement nul. Néanmoins, depuis 2020, la traversée depuis la France à bord de ce type de matériel nautique est le moyen le plus fréquemment utilisé pour entrer illégalement au Royaume-Uni. En 2025, **41 472** personnes ont réussi à atteindre le Royaume-Uni de cette manière depuis la France.


50 –

### ***Renforcement de la coopération policière au Benelux***

Le Traité Benelux de coopération policière a été concrétisé par une série de nouveaux accords d'exécution avec les Pays-Bas. Ceux-ci portent notamment sur la coopération entre les Unités spéciales, l'accès aux bases de données de chacun des partenaires lors des patrouilles mixtes et l'organisation de contrôles conjoints.

En outre, la formation commune des policiers belges, néerlandais, luxembourgeois et français opérant dans les régions frontalières s'est poursuivie. Sous l'impulsion de la Direction de la coopération policière internationale (CGI) de la Police Fédérale, 55 séances de formation sur divers aspects de la coopération policière transfrontalière ont été organisées en 2025, auxquelles 486 membres de la Police Fédérale et de la Police Locale ont participé.

Suivant le principe "*train-the-trainer*", 12 chargés de cours belges supplémentaires ont également été formés au cours de l'année écoulée.



5. Mission clé  
**Protection et sécurisation  
des personnes et  
des biens**



La Police Fédérale doit assurer la protection des Belges et des visiteurs étrangers qui ont besoin d'une protection rapprochée. Elle est en outre chargée des missions relatives à la police des cours et tribunaux, du transfert de prisonniers (dangereux) et de la protection de certains transports de valeurs.

### *Direction de protection (DAP)*

- **2 473** missions VIP
- **584** missions de protection de transports de valeurs
- **183** missions GOTTs (transfert de détenus dangereux)
- **72** transports à la Banque nationale de Belgique

1 séance de formation Close Protection Officer  
(se termine en janvier 2026)



### *Direction de sécurisation (DAB)*

- **46 161** missions de tout type (fonctionnement régulier des palais de justice, sécurisation des salles d'audience, patrouilles de sécurisation, etc.), dont :
  - **14 858** missions aux palais de justice
  - **31 303** transferts de tout type



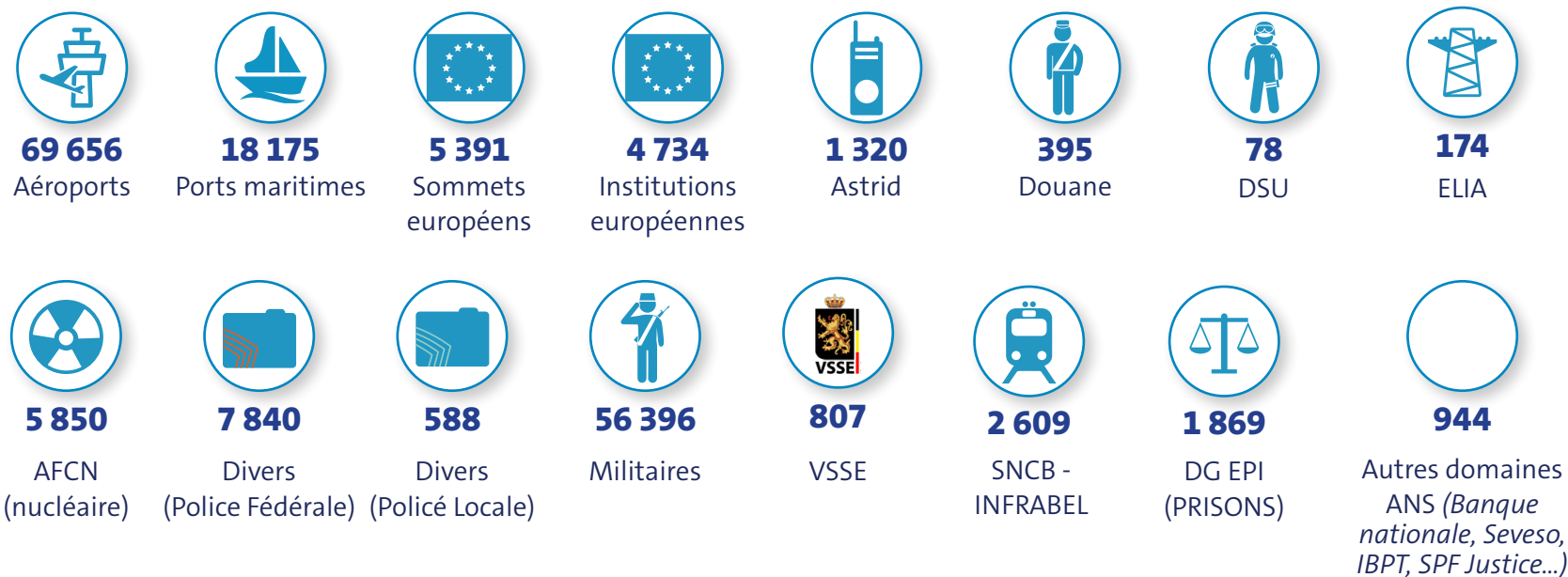
Au total, ces missions ont concerné **92 511 détenus/mineurs d'âge**.

## Screening de A à Z

La Police Fédérale travaille également de manière préventive dans les coulisses pour assurer la sécurité de la société. Le service Screening-Clearance gère ainsi l'ensemble du processus de vérification de sécurité, à savoir les "dossiers screening". Les vérifications de sécurité sont réalisées par la Sûreté de l'État (VSSE), le Service général du renseignement et de la sécurité (SGRS) et la Police Fédérale, chacun en fonction de ses attributions.

En 2025, la Police Fédérale a géré **un total de 236 391 screenings**, contre 175 000 l'année précédente, soit une augmentation de 35 %.

Screenings de sécurité dans le cadre de la loi du 11 décembre 1998



**176 826**

Les **demandes de vérification de sécurité** pour les fonctions de nature critique ou confidentielle et pour l'accès à une infrastructure sensible ont connu une augmentation de 21,36 % par rapport à 2024 (176 826 par rapport à 145 702 en 2024). Une explication de cette hausse réside dans le plus grand nombre de demandes émanant des secteurs portuaire (18 175) et aéroportuaire (69 656).

Le screening de sécurité des travailleurs portuaires a été lancé début 2025 dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue. L'objectif est que les personnes qui reçoivent un avis de sécurité négatif ne soient plus en mesure d'exercer des fonctions critiques. Les autorités entendent ainsi éviter que les personnes présentant un profil de risque accru ou des liens avec le milieu criminel ne soient en mesure de faciliter le trafic de drogue.

En ce qui concerne le nombre total de demandes de vérification de sécurité, 1 404 courriers ont été rédigés (contre 626 en 2024) : 881 avec un avis négatif, 447 avec avis positif et mise garde individuelle et 76 avec avis positif et avertissement administratif. Concernant les ports maritimes de manière spécifique, les screenings ont donné lieu à 310 avis de sécurité négatifs, ce qui correspond à 1,7 % des screenings effectués dans les ports.



**34 995**

Demandeurs de protection internationale ou temporaire

L'année 2025 a vu la montée en puissance des vérifications effectuées pour le compte de l'Office des Etrangers dans le cadre des **demandes de protection temporaire et des demandes de protection internationale** (c'est à dire les demandes d'asile) sur base de la circulaire ministérielle OOP44, représentant près de 35 000 screenings.

Remarquons également que les demandes de screening dans le cadre **du recrutement et de la sélection** (18 189) ont augmenté de 68,4 % par rapport à 2024. En ce qui concerne les candidats pour le cadre administratif et logistique (CALog), l'augmentation est plus modérée et représente 7,84 %.



**16 072**

Candidats cadre opérationnel



**2 117**

Candidats CALog

**18 189**

Enfin, **6 381 screenings** ont été effectués dans le cadre de la remise des **distinctions honorifiques** ; ces distinctions sont des reconnaissances officielles des autorités d'un engagement, mérite ou courage exceptionnel d'une personne dans l'exercice de ses fonctions.

### ***Habilitations de sécurité pour la Police Intégrée***

Le service Screening-Clearance délivre également des habilitations de sécurité aux membres de la Police Intégrée qui doivent avoir accès à des informations confidentielles ou secrètes, telles que les banques de données communes sur le terrorisme, l'extrémisme et le processus de radicalisation.

En 2025, le nombre total de demandes d'habilitation de sécurité introduites par des membres de la Police Intégrée s'élevait à **1 269** – soit une augmentation de presque 20 % par rapport à 2024 (1 067) –, dont 962 (75 %) émanaient de membres de la Police Fédérale et 307 (25 %) de la Police Locale.



## 6. Mission clé Gestion de crise



### ***La Police Fédérale et la résilience nationale***

Nous évoluons dans un contexte géopolitique marqué par des tensions inédites : instabilité internationale, menaces hybrides, la présence de drones à proximité d'infrastructures critiques, cyberattaques, et une criminalité qui se réinvente sans cesse. Face à ces défis sécuritaires, notre mission reste claire : protéger nos concitoyens et garantir l'État de droit.

Face à la menace d'un éventuel conflit en Europe et selon l'adage "*le meilleur moyen d'éviter la guerre, c'est de la préparer*", la Police Fédérale a répondu à l'appel du Centre de crise national (NCCN) et de la Défense pour réfléchir avec de nombreux partenaires à un plan de résilience nationale.

La résilience nationale est la capacité d'un pays – et donc de notre organisation – à résister, s'adapter et rebondir face à toute crise : catastrophe naturelle, attaque, pandémie, crise économique ou politique. Cela implique :

- › la préparation : anticiper, planifier, s'équiper ;
- › la réaction : agir vite, mobiliser les ressources adéquates ;
- › le rétablissement : restaurer les services, soutenir les plus touchés ;
- › l'adaptation : tirer les leçons pour être plus forts demain.

La présence de drones au-dessus d'infrastructures critiques a été observée à de multiples reprises après l'été.

De telles situations nécessitent une action réfléchie, coordonnée et déterminée. Des équipes spécialisées de la Police Fédérale collaborent avec le Centre de crise national et d'autres partenaires en matière de sécurité afin de garantir une approche durable, basée sur la détection, l'identification et la neutralisation.



## **Développement de la capacité anti-drones**

Le déploiement de systèmes anti-drones (*Counter Unmanned Aircraft System*, CUAS en abrégé) constitue une évolution stratégique nécessaire dans le cadre de la politique sécuritaire de la Police Fédérale. L'utilisation de drones s'est considérablement accrue ces dernières années, à tel point que ces appareils font désormais partie du quotidien. Des incidents de toutes sortes ont montré que les drones peuvent aussi plus fréquemment présenter des risques pour la sécurité. La perturbation des activités aéroportuaires en est un exemple éloquent.

Cette évolution souligne la nécessité d'adapter en permanence les connaissances, les compétences et les moyens des services de police. **La Direction de sécurité publique (DAS) de la Police Fédérale joue un rôle de pionnier dans ce domaine spécialisé.**

Le développement des capacités anti-drones s'accompagne d'un investissement ciblé en matière de formation et d'entraînement. Au cours de l'année 2025, la DAS a continué à former sa capacité CUAS, tout en assurant les missions qui lui ont été attribuées. Ainsi, 35 personnes sont actuellement formées, un chiffre qui devrait monter progressivement à une cinquantaine en 2026.

Lors de la période particulière de menaces identifiée durant le mois d'octobre, notamment autour des aéroports et autres terrains critiques, il a fallu à la fois faire face avec la capacité existante (appuyée par la Défense) et lancer le mouvement d'adaptation fondamentale de ce processus d'appui à la nouvelle réalité opérationnelle et aux évolutions législatives.

Le but est de mettre en place une approche nationale globale, en partenariat avec des instances externes comme la Défense et la Direction Générale du Transport Aérien (DGTA), dans laquelle la Police Fédérale veut se focaliser sur la sécurisation et la protection des événements (en plus de celle de ses propres infrastructures).





7. Mission clé  
**Police spécialisée des  
voies de communication**



***Une présence renforcée de la Police de la Route au service de  
la sécurité routière***

En 2025, la Police de la Route a confirmé son engagement constant en faveur de la sécurité routière à travers de nombreuses actions menées sur l'ensemble du territoire belge.

## → 7. Mission clé Police spécialisée des voies de communication

Par une présence visible, coordonnée et ciblée, la Police de la Route a contribué à prévenir les comportements dangereux, à lutter contre les infractions graves et à garantir la sécurité de tous les usagers de la route sur les autoroutes et voies assimilées.

À travers **3 352 actions diversifiées et coordonnées**, la Police de la Route a démontré en 2025 sa présence constante sur le terrain, sa capacité d'intervention et son rôle essentiel dans la prévention des accidents et la protection de la vie. Par ailleurs, bon nombre d'actions ciblées ont été organisées :



- GSM au volant : **804**
- Vitesse : **508**
- Conduite sous influence d'alcool : **991**
- Conduite sous influence de drogues : **129**
- Ceinture et sièges enfant : **216**

Ces efforts s'inscrivent pleinement dans une vision durable de la sécurité routière, fondée sur la prévention, le contrôle et la responsabilisation de chaque usager de la route.

La **vitesse excessive**, facteur majeur d'accidents graves, a fait l'objet d'une attention particulière. Dans ce cadre, deux marathons nationaux de la vitesse ont été organisés en avril et en novembre 2025, durant 24 heures consécutives. Ces actions, menées conjointement par la Police de la Route de la Police Fédérale et de nombreuses zones de la Police Locale, visaient à sensibiliser les conducteurs et à renforcer le respect des limitations de vitesse sur l'ensemble du réseau routier.

La **distraction au volant** a constitué un autre axe prioritaire en 2025. Dans le courant des mois de janvier et d'octobre, des contrôles ciblés ont conduit à l'interception de plusieurs conducteurs utilisant leur téléphone au volant, avec des retraits immédiats de permis conformément aux directives judiciaires en vigueur.



L'année a également été marquée par les **campagnes BOB**. Des contrôles supplémentaires ont été organisés dans tout le pays afin de lutter contre la conduite sous influence d'alcool et de drogues. Des opérations qui permettent de constater de nombreuses infractions, dont des cas de conduite en état d'ivresse, de consommation de drogues et d'usage du GSM au volant, ainsi que des excès de vitesse et diverses irrégularités administratives.

En plus de ces phénomènes prioritaires, la Police de la Route s'emploie activement à **faire respecter les règles de circulation**, en accordant une attention particulière aux poids lourds et au port obligatoire de la ceinture de sécurité. Elle cible également les criminels qui utilisent le réseau autoroutier ou qui opèrent sur les parkings d'autoroute (vols de cargaison, etc.).

Enfin, fin 2025 a également été marquée par une recrudescence des rassemblements de tuning. La Police de la Route a renforcé ses actions et ses effectifs locaux, menant à des contrôles, arrestations, saisies de véhicules et poursuites judiciaires.

### **Sécurité sur le rail**

- **204 journées d'action** pour une visibilité accrue dans les trains (patrouilles préventives dans les trains).
- **24 actions internationales**, menées dans le cadre d'une coopération renforcée avec la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Luxembourg et le Royaume-Uni, ayant permis le contrôle de **10 918 personnes**.
- **379 opérations** (actions et services d'ordre axés sur les phénomènes).  
À Bruxelles, le Corps d'intervention (CIK) a fourni un renfort à la Police des Chemins de Fer lors de 44 opérations, ce qui représente 2 066 heures de mobilisation.





### ***Un an d'existence pour le poste de police de Bruxelles-Midi***

En novembre 2025, le poste de police implanté à la gare de Bruxelles-Midi existait depuis un an. Accessible pendant les heures d'ouverture de la gare, il est possible d'y déposer plainte. Le poste de police, occupé par des membres du personnel de la Police des Chemins de Fer, est un lieu où l'activité policière visible se déroule quotidiennement en formulant une réponse policière aux diverses demandes des voyageurs/citoyens. En moyenne, 18 personnes s'y présentent quotidiennement. La moitié des déclarations font l'objet de procès-verbaux : 70 % d'entre eux pour des faits vols, environ 20 % pour des pertes de documents et 10 % pour d'autres infractions telles que coups et blessures, escroqueries, fraude informatique, etc.



**3 414 procès-verbaux**  
ont été rédigés au poste de  
police de Bruxelles-Midi



## 8. Mission clé Appui opérationnel



### *Gestion négociée de l'espace public*

Dans le cadre de la **gestion négociée de l'espace public** et de l'organisation d'un service d'ordre pour un événement, une zone de police peut demander un renfort.

Pour renforcer un service d'ordre, il peut être fait appel à :

- › l'appui de la Police Fédérale, plus particulièrement des **corps d'intervention (CIK)** des directions de coordination et d'appui (DCA) au niveau arrondissemental et de la **Direction de sécurité publique (DAS)** ;
- › l'appui d'autres zones de la Police Locale, la capacité hypothéquée ou "HyCap".

Au total, **216 990 heures ont été prestées par les CIK et la DAS**, ce qui représente 30 % des renforts fournis. Les 70 % restants ont été assurés par la Police Locale, via l'HyCap.

Dans le cadre des missions Code Rouge/Stop Arming Israël, les CIK et la DAS ont presté conjointement 24 500 heures.

### *Équipes spécialisées*

La **Direction de sécurité publique (DAS)** de la Police Fédérale met à disposition un large éventail d'équipes et de moyens spécialisés dans la prévention et la résolution de situations dangereuses ou violentes. Quelques chiffres pour 2025 :



**1 753 patrouilles  
à cheval**



**612 x l'arroseuse**



**2 007 missions  
pour divers événements**

Outre leur rôle essentiel dans la maîtrise des interventions les plus dangereuses, les **Unités spéciales (DSU)** de la Police Fédérale jouent un rôle majeur et incontournable dans la lutte contre la criminalité organisée. En 2025, elles ont effectué 5 429 missions, dont :



- › **57 interventions de crise** (Fort Chabrol, prise d'otages, enlèvement, extorsion) ;
- › **1 263 observations**
- › **100 perquisitions renforcées.**

La **cellule Personnes disparues** offre son expertise et coordonne, principalement à la demande de la Police Locale, les interventions de différents partenaires tels que l'Appui aérien, l'Appui canin, la Police de la Navigation, les services d'incendie, l'armée, Child Focus et la Protection civile.

En 2025, la cellule Personnes disparues a enregistré **1 532 disparitions inquiétantes** et missions d'identification. Dans **1 445 dossiers (94 %), la personne disparue a été retrouvée vivante** ; 87 personnes ont quant à elles été retrouvées mortes.

La banque de données EMPOReO, développée en 2025, permet désormais aux enquêteurs de la cellule Personnes disparues d'effectuer une comparaison entre les dossiers de disparition en cours et les corps non identifiés dans le cadre d'autres dossiers en cours. Il s'agit là d'une étape importante dans la poursuite de la digitalisation et de la professionnalisation de la cellule Personnes disparues.



L' **Appui canin (DACH)** apporte une contribution importante et précieuse grâce à ses chiens pisteurs spécialisés : des chiens drogues et d'explosifs aux teams canins pour le contrôle migration, la détection de foyers d'incendie et de restes humains.

En 2025, les teams canins ont effectué **6 695 missions**, dont 700 pour la cellule Personnes disparues.

Le flair des chiens policiers a permis notamment de :



- retrouver **55 personnes disparues** ;
- saisir **8 769 650 euros** ;
- saisir **345 kg de drogue** (cocaïne et héroïne).

### Déploiement marquant des teams canins

En 2025, les teams canins ont apporté une contribution décisive dans des dossiers complexes et délicats.

- Un chien a détecté un explosif qui devait être utilisé dans le cadre d'un attentat visant le Premier ministre.
- Un chien de recherche de restes humains a joué un rôle clé dans une enquête qui a conduit à l'arrestation d'une personne suspectée de meurtre à Amsterdam.
- Un chien ICT a permis de localiser des preuves numériques cruciales dans le cadre d'un réseau international d'abus d'enfants.



Le **Technical Support Team de la Police de la Navigation** a célébré en 2025 son 20<sup>e</sup> anniversaire. Ce team spécialisé fournit un appui aux enquêtes à l'aide de ses équipements techniques de pointe (side scan sonar, caméra thermique, drone...):

- **69 missions de recherche dans l'eau** ayant conduit à la découverte de :
  - 17 corps
  - 58 véhicules
  - 9 armes
- **588 missions liées à la migration de transit** (notamment des contrôles de cargaisons à l'aide du scanner à rayons X)

L'année dernière, la Police de la Navigation a également consacré 2 170 hommes-heures à la sécurisation du placement des éléments du nouveau tunnel sous l'Escaut lors de la construction de ce dernier.

L'**Appui aérien (DAFA)** a effectué **1 456 heures de vol pour 1 146 missions** de nature diverse (missions judiciaires, maintien de l'ordre, sécurité routière, protection civile et autres missions).

L'hélicoptère de DAFA a également réalisé **197 missions pour la cellule Personnes disparues**. Dans 40 cas, cette intervention a permis de retrouver la personne.



## → 8. Mission clé Appui opérationnel

### L'efficacité du *bambi bucket*, encore et toujours d'actualité

En 2025, l'usage du *bambi bucket* s'est montré plus que nécessaire. L'Appui aérien de la Police Fédérale (DAFA) a engagé ce dispositif à plusieurs reprises afin de soutenir les services de secours lors de feux de grande ampleur. Cet outil essentiel de lutte aérienne contre l'incendie a démontré toute son efficacité dans des contextes variés, tant en milieu naturel qu'en environnement industriel ou événementiel.

- Heures de vol avec le *bambi bucket* : 13 h
- Heures de formation et d'entraînement avec le *bambi bucket* : 45 h

Au cours de l'année, le *bambi bucket* a notamment été engagé à Aarschot, à Charleroi pour des feux de terrils, à Verviers (Fraipont) lors d'un feu de forêt, ainsi qu'à Obourg, à la suite d'un incendie de forêt provoqué par l'explosion d'un pneu. Il a également été mobilisé durant plusieurs jours consécutifs à Boom, dans le cadre du dispositif préventif et opérationnel mis en place lors du festival Tomorrowland.

Les hélicoptères de DAFA assurent le transport du *bambi bucket* et prélèvent l'eau soit dans des rivières, canaux ou étangs situés dans les environs du feu, soit dans l'un des sept bassins mobiles déployés en Belgique lors d'incendies. Cette infrastructure permet de réduire significativement les temps de rotation des appareils et d'augmenter l'efficacité des largages.

DAFA dispose de quatre *bambi buckets* de 1 000 litres, mis à disposition par la Protection civile. En 2025, cette capacité a été renforcée par l'intégration de nouveaux *bambi buckets* équipés d'un système de pompage, également fournis par la Protection civile. Cette technologie plus sûre permet un prélèvement à faible profondeur et requiert moins de puissance lors de la sortie de l'eau, améliorant ainsi la sécurité des équipages et l'efficacité opérationnelle.

Ces engagements illustrent le rôle crucial de l'Appui aérien de la Police Fédérale dans la gestion des situations d'urgence et la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Un bel exemple d'innovation et de coopération pour la protection de nos forêts !

## ***Police Technique et Scientifique***

Les experts de la Police Technique et Scientifique ont réalisé **24 422 Crime Scene Investigations en 2025, soit 470 chaque semaine**, notamment des descentes sur les lieux, des autopsies, des reconstitutions et des perquisitions et des examens de véhicules. Le **taux d'identification des traces** exploitables par notre Biometric Identification Service demeure très élevé : **41 % (4 848 traces** ont pu être liées à une identité suite au prélèvement d'empreintes digitales).

Les experts de la Police Technique et Scientifique ont dressé **128 portraits-robots** à la demande de la magistrature, de la victime ou sur l'initiative d'un enquêteur.

### **La Police Technique et Scientifique se tourne résolument vers l'innovation**

La Police Technique et Scientifique, qui fêtait son centième anniversaire en 2025, mise fortement sur l'innovation pour exécuter ses missions de manière plus efficace et qualitative. Cette approche innovante n'est pas seulement technologique, elle se fonde également sur les besoins opérationnels, les évolutions scientifiques et les attentes de la société.

Le premier domaine concerné est celui de la **technologie 3D, de la digitalisation et de la virtualisation**.

L'utilisation d'applications numériques avancées, telles qu'HemoVision pour la morpho-analyse des traces de sang et le "scenario building" pour la vérification numérique des déclarations, permet de renforcer l'objectivité et d'étayer encore davantage nos analyses.

Le scanning et l'impression 3D permettent d'enregistrer durablement des traces, des objets et des environnements, et de les réutiliser tant sur le plan numérique que physique, notamment dans le cadre de reconstitutions et d'applications spécialisées.

Les scènes de crime virtuelles et les reconstitutions numériques offrent en outre de nouvelles perspectives en termes de formation, d'analyse et de sécurité, y compris dans des situations où l'approche physique est limitée ou risquée. La première reconstitution numérique à l'aide du XR-Labs a eu lieu en décembre 2025.



Des progrès ont également été réalisés dans le domaine de l'**identification**.

Le passage d'un système informatique obsolète pour la gestion des traces forensiques à ABIS (Automated Biometric Identification System) est une innovation : alors que nous ne pouvions effectuer qu'un enregistrement limité des traces (empreintes digitales), nous disposons à présent d'un système biométrique avancé et intégré, qui gère et analyse de manière centrale les empreintes digitales, la reconnaissance faciale et les profils ADN afin d'identifier plus rapidement les suspects et de renforcer la lutte contre la criminalité.

L'utilisation de techniques de vieillissement numérique des personnes *most wanted* permet de les rendre plus reconnaissables et de maintenir le matériel d'identification à jour et pertinent dans des dossiers d'enquête au long cours.

Enfin, l'évolution des reconstitutions faciales, en remplaçant éventuellement les méthodes manuelles par des méthodes numériques, est en cours d'analyse. Les reconstitutions faciales numériques offrent une plus grande flexibilité, reproductibilité et adaptabilité, et s'inscrivent dans le cadre de développements plus larges en matière de 3D et de digitalisation.

### Faux monnayage

L'an dernier, en ce qui concerne les billets libellés en euro, nous comptabilisons un total de **46 394 billets contrefaits** découverts en Belgique.

Parmi eux, 15 197 ont été découverts en circulation et interceptés via le circuit bancaire. Les 31 197 billets contrefaits restant proviennent des saisies policières.

Une enquête de la Police Judiciaire Fédérale d'Anvers, avec l'appui de l'Office Central pour la Répression des Faux (OCRF), a permis l'arrestation d'un contrefacteur et le démantèlement de son atelier. Lors de cette intervention, 3 242 billets contrefaits (de 20 et 50 euros) ont été saisis.

Les billets de 50 et de 20 euros demeurent les coupures les plus contrefaites. Le nombre important de billets de 200 euros (12 480) s'explique par plusieurs dossiers d'escroquerie de type "rip-deal", une technique par laquelle des criminels organisent une transaction visant à voler l'autre partie et s'enfuir avec les marchandises (et le véritable argent).

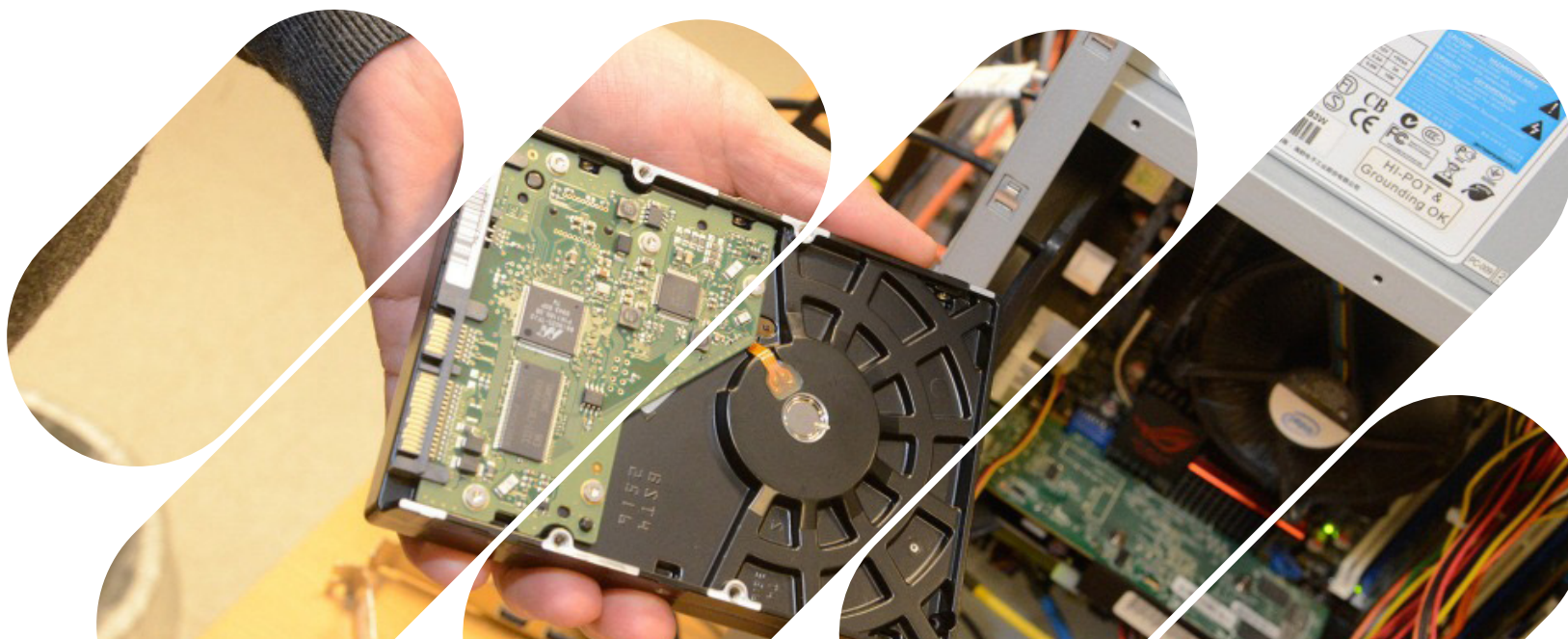


### Virtual Digital Forensic Centers

Au sein de la Police Judiciaire Fédérale, les Regional Computer Crime Units (RCCU) soutiennent tant les services de police locaux que fédéraux grâce à leur expertise forensique digitale spécialisée. Chaque direction déconcentrée de la Police Judiciaire Fédérale dispose d'un Digital Forensic Center : un environnement de travail doté de divers outils dans lequel les enquêteurs de la Police Locale et de la Police Fédérale peuvent analyser des preuves numériques avec l'appui de la RCCU.

Le projet **Virtual Digital Forensic Center** modernise et simplifie davantage encore ce mode de fonctionnement. Les applications et les solutions offertes par un Digital Forensic Center peuvent désormais être mises en toute sécurité et facilement à la disposition des enquêteurs dans leur environnement de travail numérique, sans qu'ils ne doivent se rendre physiquement auprès de la RCCU.

Cette virtualisation répond à la forte croissance des volumes de données, à l'intensification de la coopération entre les équipes d'enquête et à la complexité croissante des projets informatiques. Elle permet non seulement un gain de temps considérable mais aussi un gain d'efficacité évident dans l'appui aux enquêtes judiciaires.





9. Mission clé  
**Appui non opérationnel  
au profit de la Police  
Intégrée**



***Le bilan de recrutement en quelques chiffres***

Attirer les bons profils, au bon moment et au bon endroit, par le biais de procédures rapides et modernes, demeure un défi majeur pour la police. En 2025, les efforts déployés ont été clairement récompensés.

Les résultats du recrutement de l'année précédente ont été largement dépassés.



**2 976**

lauréats pour une **fonction opérationnelle**  
au sein de la Police Intégrée



**1 790**

lauréats destinés **au cadre de base**, à  
savoir la fonction d'inspecteur de police

En tout, **2 976 candidats ont réussi les épreuves de sélection pour une fonction opérationnelle**, une augmentation de 20 % par rapport à 2024. Parmi ceux-ci, **1 790 lauréats étaient destinés au cadre de base**, à savoir la fonction d'inspecteur de police.

En 2025, 1 231 inspecteurs de police ont terminé leur formation débutée en 2024. Plus d'un quart d'entre eux ont débuté leur carrière au sein de la Région de Bruxelles-Capitale.



**1 533**

**aspirants inspecteurs**  
**ont débuté leur formation de base en 2025** (dont 172 recrutements directs des zones de la Police Locale)



**832**

**membres du personnel civil**  
recrutés pour la **Police Intégrée**



**529** Police Locale



**303** Police Fédérale



**38**

**aspirants inspecteurs principaux**  
**avec spécialisation particulière**



Ils exerceront **une fonction spécialisée au sein d'une Computer Crime Unit, d'une unité d'enquête financière** ou d'une autre entité spécialisée.





### ***Les efforts de recrutement portent leurs fruits***

Pour pouvoir réaliser les objectifs de recrutement ambitieux et renforcer l'attractivité de la profession policière, la Police Fédérale a adopté une approche large et multiforme.

- **627 événements de recrutement**
- **3 142 points de contact/ambassadeurs recrutement**

En 2025, elle a participé à **627 événements de recrutement** et reçu **plus de 7 millions de visiteurs sur son site Jobpol.be**. Des **partenariats** existants ont été renforcés et de nouveaux partenariats ont été conclus, notamment avec des écoles supérieures et des universités, Actiris, VDAB, Le Forem, Belgian Cycling et l'asbl Capital, avec un accent particulier sur la jeunesse bruxelloise. Des milliers de personnes intéressées ont par ailleurs discuté avec les ambassadeurs de la police lors des salons de l'emploi et des journées portes ouvertes.

Une innovation majeure en 2025 a été la possibilité pour les candidats de passer immédiatement les tests cognitifs et l'épreuve sportive lors des **journées de l'emploi**. Cette approche réduit la durée des procédures de sélection et permet de tirer plus rapidement profit de la motivation des candidats.

### **Jobpol**

- le site **Jobpol.be** a reçu **plus de 7 millions de visiteurs**
- **27 638** de mails traités
- **53 754** de followers Fb
- **17 733** de followers Instagram



### ***Capacité fédérale disponible : 78 recrutements en moins d'un an***

Face aux besoins d'effectifs de certaines unités, la Direction du personnel de la Police Fédérale a lancé le projet "Capacité fédérale disponible". Cette initiative vise à mobiliser les lauréats de la sélection générique qui, depuis la réforme de la procédure de recrutement en 2021, doivent postuler activement aux offres d'emploi disponibles. Or, plusieurs centaines d'entre eux restaient dans l'attente ou inactifs dans leurs démarches.

Ciblant particulièrement les candidats inscrits dans la réserve depuis plus de 12 mois, ce dispositif s'appuie sur une réglementation spécifique. Il offre une entrée rapide en formation et la garantie d'un emploi. En contrepartie, le lauréat accepte d'être affecté, après sa réussite, à une fonction prioritaire de la Police Fédérale.

Le bilan est très positif : quelques mois après son lancement en 2025, le projet a permis 78 recrutements et atteint les trois quarts de ses objectifs.





## 10. Mission clé Coordination de l'action policière



### *Allons ensemble de l'avant avec le premier plan stratégique de la Police Fédérale*

Pour la première fois, la Police Fédérale dispose d'un plan stratégique conforme à l'accord de gouvernement et avalisé par nos ministres de tutelle. Ce plan regroupe et renforce ce que nous avons construit ensemble ces dernières années, et donne un cap clair pour la période 2025-2030.

Il s'agit d'un plan général visant à renforcer la Police Fédérale dans son ensemble – dans ses ressources, son fonctionnement et sa force de frappe – et qui sera ensuite transposé progressivement dans les différents domaines et missions.

Le **plan stratégique** s'articule autour de nos 10 missions clés, qui sont au cœur de notre rôle dans la chaîne de sécurité et dans la société. Le plan stratégique n'est pas une fin en soi, mais un point de départ : il donne une orientation et une cohérence, tout en restant flexible et évolutif afin que nous puissions répondre à l'évolution des réalités et des attentes de la société.

Ce plan est en outre étroitement aligné sur d'autres documents stratégiques, ce qui garantit une approche cohérente et intégrée de la sécurité. Cet alignement renforce la coopération avec nos partenaires et permet à la Police Fédérale de mettre en œuvre ses ressources de manière ciblée.

Gagner en efficacité est l'une des préoccupations majeures. L'optimisation des processus, l'accélération de la digitalisation et la mise en œuvre ciblée de nos ressources renforcent notre force de frappe. Nous pouvons ainsi améliorer encore notre service aux citoyens et à nos partenaires.

L'objectif final est clair : une Police Fédérale plus forte, mieux équipée, disposant de ressources humaines adaptées, fonctionnant mieux et assurant un service aux citoyens encore plus qualitatif.





Fonctionnement interne  
**Maillons indispensables**  
au service de nos missions



Nos missions clés s'appuient largement sur des maillons indispensables et des fonctions de soutien et des activités transversales qui sont cruciales pour le bon fonctionnement de l'organisation.

## Les collaborateurs au centre de notre organisation



En tant qu'employeur recrutant des profils variés, la Police Fédérale a franchi une première étape de son projet *Diversité et Inclusion* par la signature de la Charte de la diversité et de l'inclusion des administrations fédérales, inscrivant cet engagement dans le volet humain de son plan stratégique.

Le déploiement de ce plan s'appuie par ailleurs sur une vision du leadership visant à incarner le cap stratégique et à mobiliser l'ensemble de l'organisation autour d'une ambition commune.

Enfin, la Police Fédérale a lancé en 2025 un projet dédié au renforcement de la cohésion interne, ainsi qu'un parcours d'onboarding structuré, afin de consolider le sentiment d'appartenance, de faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs et de soutenir la dynamique collective.



## ***La Police Fédérale concrétise une étape supplémentaire dans sa transformation digitale***

Les nouvelles technologies, tant sur le plan matériel – démocratisation du smartphone, capacité des serveurs, puissance de calcul – que logiciel – adoption fulgurante de l’intelligence artificielle, messageries cryptées, réseaux sociaux – ont profondément modifié les modes opératoires du monde criminel.

Face à ces évolutions, **la transformation digitale** engagée par la Police Fédérale vise à soutenir le personnel en lui offrant des outils plus performants, plus efficaces et mieux adaptés à leurs besoins opérationnels.

### ***Une direction unifiée pour plus d’efficacité***

La Police Fédérale poursuit activement sa modernisation avec la fusion du Digital Transformation Office (DTO) et de la Direction de l’information policière et des moyens ICT (DRI). Cette nouvelle organisation marque une étape importante dans la transformation digitale de la police, au service d’une stratégie claire et d’une action plus efficace, plus cohérente et plus proche des réalités du terrain.

En réunissant au sein d’une même direction les compétences en intelligence, technologies et innovation, la Police Fédérale renforce la collaboration entre ses services, évite les doublons et accélère la mise en œuvre de solutions concrètes. Cette approche transversale permet de mieux aligner la stratégie digitale avec les besoins opérationnels de la Police Intégrée.

Cette démarche s’inscrit dans la volonté partagée du gouvernement et de la Police Fédérale de renforcer l’organisation et d’accélérer sa transformation digitale, au bénéfice de ses partenaires et de l’ensemble de la société.

La réorganisation a déjà permis de concrétiser des dossiers importants de cocréation avec la Police Locale, entre autres dans le domaine de l’ANPR.



## ***Des caméras intelligentes interconnectées pour renforcer la sécurité***

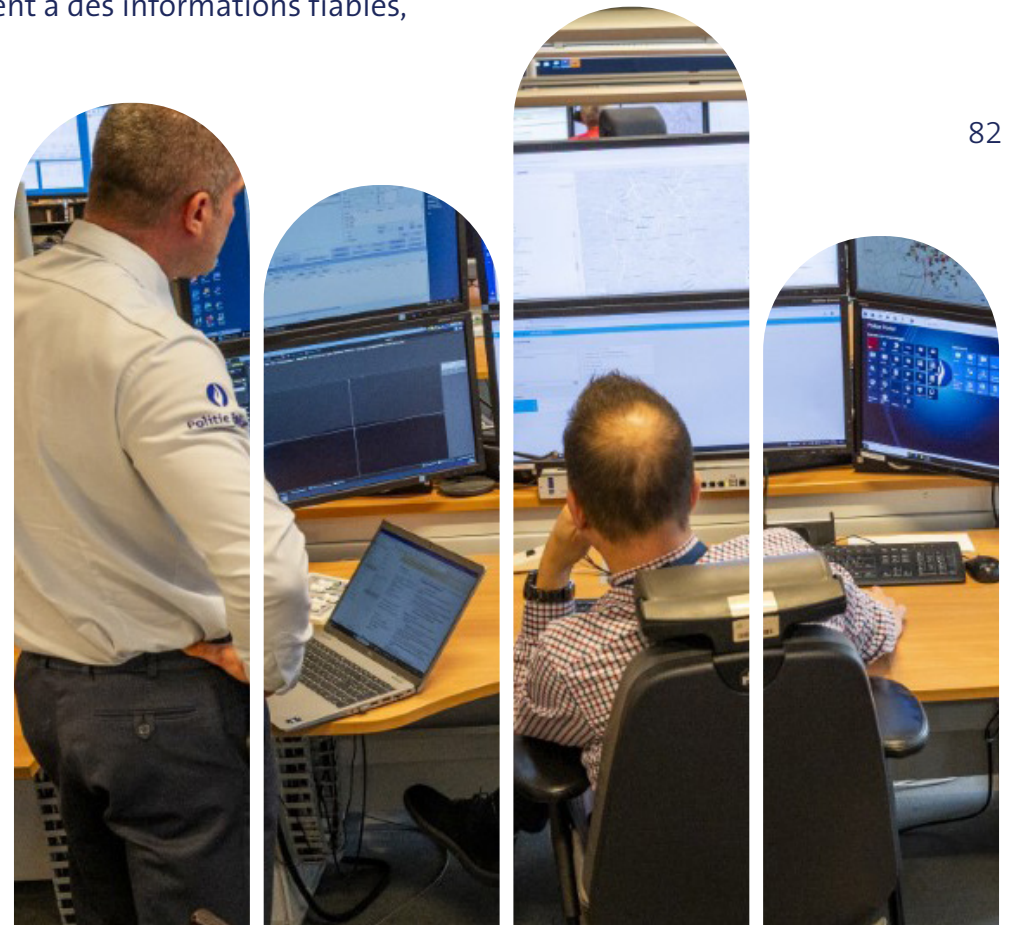
En 2025, une étape importante a été franchie dans le renforcement de la sécurité publique avec le raccordement progressif des caméras ANPR de Bruxelles à la nouvelle plateforme nationale **ANPR@GPI**. Ce système permet la lecture automatisée des plaques d'immatriculation et facilite le travail des services de police dans la lutte contre la criminalité.

Depuis la fin 2025, 433 caméras bruxelloises, notamment celles de la zone de basses émissions (LEZ) et des radars tronçons, ont été intégrées ou sont en cours d'intégration dans cette plateforme centralisée. Les premières connexions opérationnelles ont été réalisées à la fin du mois d'octobre 2025, offrant une vision plus complète et cohérente des flux de circulation.

Cette centralisation permet aux policiers d'accéder plus rapidement à des informations fiables, de mieux détecter les véhicules impliqués dans des faits de criminalité et de renforcer la lutte contre les réseaux criminels, y compris le trafic de drogue. Elle contribue également à une utilisation plus efficace des ressources policières, au bénéfice direct de la sécurité des citoyens.

Le projet s'inscrit dans une vision nationale : après Bruxelles, le déploiement de la plateforme ANPR@GPI sera progressivement étendu à l'ensemble du territoire à partir de 2026. Le raccordement des caméras s'effectue de manière planifiée et progressive, afin de garantir la stabilité du système et le respect du cadre légal, notamment en matière de protection de la vie privée.

Grâce à cette infrastructure innovante, la Police Intégrée dispose d'un outil moderne et performant, renforçant à la fois l'efficacité opérationnelle et la sécurité sur le territoire belge.



## ***Des images de la SNCB accessibles à la police pour des gares plus sûres***

En 2025, une avancée importante a été réalisée pour renforcer la sécurité dans les gares belges : les services de police peuvent désormais consulter, en temps réel, les images des caméras de vidéosurveillance de la SNCB.

Cet accès constitue un outil essentiel pour les policiers chargés d'assurer la sécurité dans les gares, sur les quais et dans leurs abords immédiats. Il permet une intervention plus rapide et plus ciblée en cas d'incident, qu'il s'agisse de faits de violence, de troubles à l'ordre public ou d'enquêtes judiciaires.

Après plusieurs années de concertation entre la SNCB et la Police Fédérale, et à la lumière des enjeux sécuritaires renforcés ces dernières années, un accord national a été conclu afin de partager ces images avec l'ensemble des services de police concernés. Cette coopération vise un objectif commun : rendre les gares plus sûres, plus conviviales et plus rassurantes pour les voyageurs et le personnel ferroviaire.

Depuis le 14 juillet 2025, les zones de la Police Locale peuvent accéder aux images des gares situées sur leur territoire, tandis que les unités fédérales disposent d'une vue d'ensemble des gares équipées de caméras. Cette répartition respecte strictement les compétences de chacun et le cadre légal en matière de protection de la vie privée.

Aujourd'hui, les images de plus de 8 000 caméras, réparties sur le territoire de 125 zones de police, sont accessibles aux services de la Police Intégrée. Ce dispositif est appelé à s'étendre progressivement, à mesure que de nouvelles gares sont équipées.

Cette collaboration renforcée entre la SNCB et la Police Intégrée contribue concrètement à une meilleure prévention, à une gestion plus efficace des incidents et à un sentiment de sécurité accru pour tous les citoyens qui utilisent le rail au quotidien.



## ***ITINERA, une plateforme d'échange unique entre la police et la justice***

Lors d'une réunion de la plateforme de concertation JUSTIPOL – au sein de laquelle la Police Fédérale, la Police Locale et les autorités judiciaires (magistrats) se réunissent pour renforcer la coopération et l'alignement stratégique –, ITINERA a été reconnue comme la plateforme *unique* pour l'échange d'informations relatives aux enquêtes entre la Police Intégrée et la Justice.

ITINERA renforce la sécurité, la traçabilité et l'efficacité des échanges d'informations sensibles issues des dossiers d'enquête.

À la suite du déploiement d'ITINERA 2.0 au sein de la Police Intégrée en 2024, des efforts supplémentaires ont été déployés afin de répondre aux besoins spécifiques du ministère public en matière de management de la recherche.

Cela a conduit au développement d'ITINERA2.0@Justice, qui permet un échange réciproque de données entre la police et la Justice. La police disposait déjà d'une vue complète sur l'avancée d'un dossier, mais cette évolution permet désormais à la justice d'avoir une visibilité sur le déroulement policier des enquêtes.

Dans un souci d'amélioration continue, ITINERA évoluera en fonction des besoins du terrain et du feed-back des utilisateurs.



### ***PoliceSearch@GPI : recherche en un seul clic dans plusieurs banques de données***

PoliceSearch@GPI est un nouvel outil de recherche national, qui permet d'interroger, en une seule requête, les banques de données de base de toutes les zones de la Police Locale et des unités de la Police Fédérale utilisant des banques de données ISLP.

Cet outil, qui fonctionne de la même manière qu'un moteur de recherche sur Internet, simplifie et accélère la consultation d'informations pertinentes. Il garantit en outre un niveau élevé de sécurité, de traçabilité et de conformité (notamment en termes de respect de la vie privée).

Avec PoliceSearch@GPI, la Police Fédérale concrétise une recommandation de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats du 22 mars 2016, et ce, pour l'ensemble de la Police Intégrée. Cette commission avait mis en évidence le cloisonnement de l'information et recommandé le partage sécurisé des données sans duplication systématique. Ce nouvel outil permet aux fonctionnaires de police compétents de consulter directement les informations nécessaires là où elles se trouvent, sans devoir les copier.



### ***Un appel d'urgence toutes les 10 secondes***

Nos missions clés reposent dans une large mesure sur des fonctions d'appui et des activités transversales essentielles au bon fonctionnement de l'organisation. Ces maillons indispensables permettent le déroulement efficace des opérations sur le terrain et garantissent au maximum la réalisation de nos missions clés.

La gestion des appels d'urgence des citoyens en est un exemple évident.

Les services d'information et de communication d'arrondissement (SICAD) de la Police Fédérale réunissent les centres d'information et de communication provinciaux (CIC), qui réceptionnent les appels d'urgence via les numéros 101 ou 112, et les carrefours d'information d'arrondissement (CIA), qui transforment les informations en renseignement.



**3 069 902**

appels d'urgence



en moyenne un appel toutes

**les dix secondes**

## ***Coopération policière internationale et échange international d'informations***

L'échange international d'informations constitue une activité transversale essentielle. L'importance de la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité organisée, complexe et transfrontalière augmente de façon exponentielle. Partant de ce constat, il est d'autant plus nécessaire d'échanger des informations et de se coordonner avec les partenaires policiers internationaux et étrangers en ce qui concerne les accords de travail dans les dossiers d'enquête.

La tendance à la hausse en matière d'**échange de messages internationaux** se poursuit.

Single Point of Operational Contact (SPOC)

- **plus de 670 000 messages** (près de 10 % de plus que l'année précédente)
- par le biais de canaux de communication sécurisés, dont le Système d'information Schengen (SIS), Europol et Interpol 24/7.

Ceux-ci concernaient des communications dans le cadre de dossiers d'enquête ou de l'ordre et de la sécurité publics, tous les signalements internationaux d'individus recherchés par les services de police belges ou étrangers, ou des signalements de personnes disparues, de véhicules volés, etc.



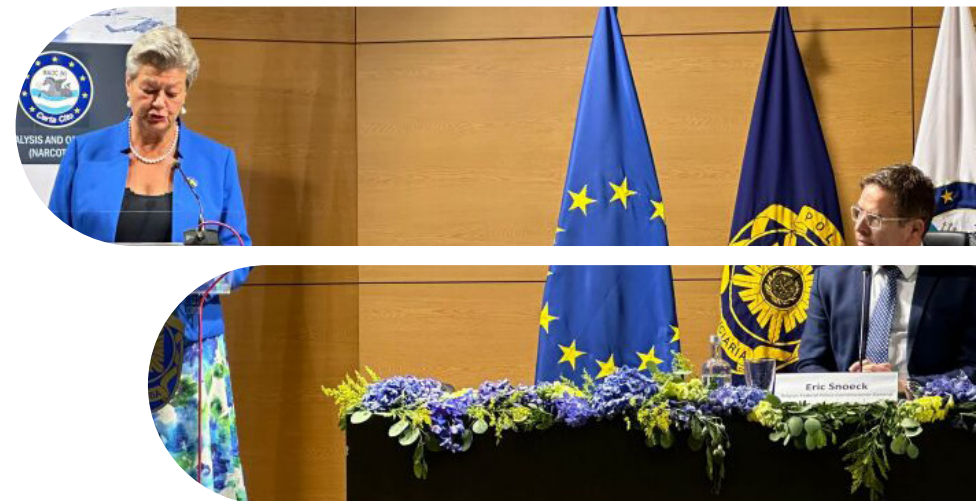
Les signalements internationaux ont débouché sur :

- 11 500 hits en Belgique sur la base de signalements internationaux réalisés par d'autres États membres de l'UE ;
- 11 400 hits dans un État membre de l'UE sur la base de signalements Schengen en Belgique.

Les phénomènes criminels faisant le plus souvent l'objet d'un échange d'informations issues de dossiers d'enquête par le biais du canal de communication SIENA d'Europol sont les suivants :

- Trafic de drogues
- Vols qualifiés
- Fraude et escroquerie
- Criminalité organisée
- Blanchiment d'argent

Afin de lutter plus efficacement contre les réseaux criminels internationaux, la Police Fédérale dispose, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025, d'un officier de liaison au sein du **Maritime Analysis and Operations Center (Narcotics)** à Lisbonne. Cet officier y échange quotidiennement des informations avec le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Allemagne dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue en provenance d'Amérique latine.



## ***Avis de recherche : taux d'élucidation proche des 80 %***

Les informations fournies par les citoyens sont également essentielles à l'efficacité du travail d'enquête.



**394**

avis de recherches



incluant les disparitions inquiétantes, les Most Wanted et d'autres dossiers judiciaires, ont été produits et diffusés.

**78 %** des enquêtes qui ont fait l'objet d'avis de recherches via les médias ont été résolues.

Un programme de recherche constitué de huit podcasts, *Avis de disparition*, a été réalisé avec la RTBF et a obtenu un grand succès d'écoute.

Par ailleurs, un nouveau modèle de mini-clip a été créé, adapté au format des publications sur les réseaux sociaux.

Le service Avis de recherche de la Police Fédérale (DJO/OAR) a participé au lancement du réseau européen d'avis de recherche avec les Pays-Bas, l'Allemagne et la Pologne.

Concernant les avis de recherche en interne police, **1 647 éléments de briefing**, ont été produits et diffusés dans le **Bulletin de recherche et d'information** (BRI) via Focus. **277 auteurs** ont été identifiés grâce aux Bulletins de Recherche et d'Information.

## ***Belgium's Most Wanted***

L'efficacité de la **liste Belgium's Most Wanted** s'est également confirmée en 2025. Dans cinq dossiers liés à des faits de mœurs, dans le cadre desquels les fugitifs concernés avaient été condamnés ou internés, la publication sur la liste a débouché sur une arrestation. Le taux de réussite est par conséquent de 100 %.

Le **podcast Most Wanted**, réalisé en collaboration avec Het Nieuwsblad, met quant à lui l'accent sur la transparence et l'information au public. Quatre épisodes ont donné un aperçu du fonctionnement du Fugitive Active Search Team (FAST) et de la recherche de criminels en fuite. Le podcast a attiré 470 476 auditeurs.

## ***Infrastructure et environnement de travail***

La Police Fédérale dispose de 121 bâtiments. En 2025, plusieurs services se sont installés dans des sites aménagés ou rénovés en profondeur. Ces investissements réalisés en partenariat avec la Régie des bâtiments visent à améliorer les conditions de travail du personnel et à garantir un environnement policier fonctionnel et moderne.

En mai 2025, un bâtiment entièrement rénové et écologique a été mis en service sur le site de la caserne de Witte de Haelen à Bruxelles. Entre novembre 2022 et avril 2025, un bâtiment du 19<sup>e</sup> siècle a été réhabilité en un complexe moderne, sécurisé et basse énergie. Seuls les murs extérieurs du bâtiment (d'une superficie d'environ 4 650 m<sup>2</sup>) ont été conservés. L'intérieur a été totalement reconstruit et réaménagé en fonction des besoins spécifiques de la Direction des unités spéciales (DSU).

En octobre 2025, un premier groupe de 1 260 collaborateurs de la Police Fédérale ont quitté les bureaux des Jardins de la Couronne, où certains travaillaient depuis plus de vingt ans, pour rejoindre la Tour des Finances (Finto). Ce déménagement s'est déroulé en plusieurs phases et tous les services concernés occupent à présent des espaces de bureau entièrement réaménagés. Cette centralisation rapproche un certain nombre de directions du Polis Center (RAC) au cœur de Bruxelles. Cette transition s'inscrit pleinement dans la dynamique New Way Of Working. Ce nouvel environnement vise à soutenir des modes de travail plus flexibles, collaboratifs et adaptés aux réalités actuelles.

Enfin, dans le cadre de l'initiative Recupol, l'accent a été mis sur la réutilisation et la durabilité. En 2025, 650 pièces de mobilier ont connu une nouvelle vie et 3 753 éléments de mobilier ont été achetés. Environ 15 % de l'ensemble du mobilier est constitué d'éléments récupérés, ce qui contribue aux objectifs de durabilité de la Police Fédérale et au développement de l'économie circulaire.



## ***Modernisation du parc automobile et de l'équipement***

En 2025, **550 véhicules neufs** (11 types de véhicules différents) ont été commandés. 14 % du parc automobile de la Police Fédérale (sur un total de 3 971 véhicules) a ainsi été renouvelé. Cette modernisation contribue à améliorer le confort du personnel tout en ayant un impact positif en matière de durabilité et de respect de l'environnement.

En 2025, **333 038 pièces d'uniforme** ont été réparties entre la Police Fédérale et les zones de la Police Locale grâce à notre partenaire "warehousing".

2025 marque l'achèvement d'un projet majeur visant à améliorer le confort ergonomique du personnel policier, avec l'acquisition d'un nouveau modèle de pantalon tactique. Plus de 50 000 pantalons sont actuellement en production chez le fournisseur. Cette nouvelle génération offre un design plus moderne, est mieux adaptée au terrain et tient davantage compte de la morphologie des policières et des policiers.





<https://www.police.be/rapportannuel-policefederale/fr>

92 –



É.R. & contact : Direction de la communication (CGC) - CGC@police.belgium.eu

 @policefederale

 [www.policefederale.be](http://www.policefederale.be)

 BelgianFederalPolice

 [www.linkedin.com/company/politie-police-polizei/](https://www.linkedin.com/company/politie-police-polizei/)



**Police Fédérale**